

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 03h56 Dohr: 12h54
Asr: 16h45 Maghreb: 20h08 Isha: 21h45

MÉTÉO

| | | |
|--------------|-------|-----|
| Alger | : 30° | 23° |
| Oran | : 29° | 23° |
| Annaba | : 37° | 23° |
| Béjaïa | : 29° | 22° |
| Tamanrasset: | 44° | 32° |

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 17 juillet 2024 / 11 moharam 1445 - N° 3603 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit trois ambassadeurs au terme de leurs missions en Algérie

P. 24

ALGERIE - ALLEMAGNE

Des perspectives prometteuses pour la coopération algéro-allemande (ambassadrice)

P. 24

PARLEMENT

Le Conseil de la nation participe au Forum parlementaire à l'occasion du FPHN sur le développement durable

P. 24

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Tebboune ordonne la création d'une société algérienne de grands travaux maritimes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, lundi, la création d'une société algérienne de grands travaux maritimes spécialisée dans l'aménagement des ports, indique un communiqué du Conseil des ministres. Après avoir écouté un exposé concernant l'extension des ports de Djen Djen et d'Annaba, le président de la République a "instruit le ministre des Travaux Publics, en coordination avec le Premier ministre, à l'effet de créer une société algérienne de grands travaux maritimes spécialisée dans l'aménagement des ports, de procéder à l'extension du port de Djen Djen à Jijel pour qu'il puisse jouer un rôle central en Méditerranée et d'accélérer l'extension du port d'Annaba en le reliant à la voie ferrée pour le transport et la commercialisation du phosphate de Bled El Hadba jusqu'à Annaba", précise le communiqué. P. 3



● Tebboune ordonne davantage de facilités pour l'accueil des membres de la communauté nationale établie à l'étranger

● Tebboune ordonne la mise en place d'une stratégie pour arriver à l'autosuffisance en maïs, orge et blé dur

PARLEMENT

M. Goudjil évoque l'Algérie nouvelle dans un entretien à la revue Echorta

P. 4

PROMOTION DES EXPORTATIONS

Signature d'une convention-cadre entre la Cagex et le groupe Saïdal

P. 6

FÊTES

Achoura, une aubaine pour perpétuer les traditions ancestrales à Ghardaïa

P. 8

SANTÉ

**INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE
Comment la prévenir ?**

Pp 12-13

FOOTBALL

AS ROME

Accord trouvé avec l'Ittihad Djeddah pour le transfert d'Aouar

P. 22



UNESCO

La 46^e session Comité du patrimoine mondial du 21 au 31 juillet

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie de plus de 6.000 comprimés psychotropes et arrestation de deux femmes à El Oued

P. 2

POLICE

Installation du nouveau chef de la Sûreté de wilaya de Mascara



Le Contrôleur de police, Sidhoum Hassan, a été installé, lundi, dans ses fonctions de chef de Sûreté de wilaya de Mascara, en remplacement du Commissaire divisionnaire, Hamidi Moussa, indique un communiqué du bureau de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, la cérémonie d'installation qui a été présidée par l'Inspecteur régional de police de l'Ouest région d'Oran, le Contrôleur de police Moussa Belabbas, s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya, Abdelmalek Makhloufi, et des autorités locales civiles et militaires. L'installation du nouveau chef de la Sûreté de wilaya de Mascara intervient dans le cadre du mouvement des cadres supérieurs de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) décidé, dernièrement, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, conclut le communiqué.

ARTISANAT

Tizi-Ouzou: la date de la 18^e fête du bijou d'Ath Yenni avancée au 18 juillet

La 18^e édition de la fête du bijou de la commune d'Ath Yenni, à 35 km au sud-est de Tizi-Ouzou, prévue initialement du 25 juillet au 3 août prochain, se tiendra finalement du 18 au 27 juillet, indique dimanche un communiqué des organisateurs. Le comité des fêtes de la commune d'Ath Yenni qui organise cette fête, a annoncé dans le document, que la date de la fête a été avancée, informant que la cérémonie d'ouverture de cette manifestation qui draine, à chaque édition, une foule nombreuse, aura lieu le 18 juillet à 10 h au CEM Larbi Mezani.

Le 25 juin dernier, les organisateurs de la fête du bijou d'Ath Yenni avaient annoncé que cette dernière se tiendra du 25 juillet au 3 août prochain.

Pour rappel, cette manifestation culturelle et commerciale est une opportunité pour les artisans bijoutiers participants de vendre leur production, mais aussi aux amateurs de bijoux traditionnels et aux touristes internes et étrangers, dont de nombreux fidèles à ce rendez-vous, de s'acquérir boucles, bracelet, colliers, fibules ou autres pièces.

MASCARA

Lancement d'une opération visant la réparation de fuite d'eau de deux conduites d'amenée (ADE)

Une vaste campagne visant la réparation de fuites d'eau potable enregistrées au niveau de deux conduites d'amenée principales relevant du système de transfert d'eau potable Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), alimentant les couloirs Mohamadia et Mascara, a été entamée lundi, a indiqué un communiqué de l'Algérienne des eaux (ADE), initiatrice de l'opération. Plus de 100 agents relevant des Unités de l'ADE des wilayas de Mostaganem, d'El Bayadh, de Sidi Bel-Abbes et de Mascara sont mobilisés dans cette opération de 5 jours, initiée en coordination avec la direction de l'hydraulique, a fait savoir la même source.

L'opération cible la réparation de grandes fuites d'eau au niveau de deux conduites d'amenée principales intégrées au système de transfert d'eau potable MAO, une de 600 millimètres de diamètre traversant la région de "Char Errih" (commune de Mohamadia) et une autre de 700 millimètres de diamètre, dans la commune de Hassine alimentant en eau potable les couloirs de Mohamadia et de Mascara, note-t-on. Le communiqué a, d'autre part, révélé que la Direction générale de l'ADE s'apprete à lancer, prochainement, une autre campagne devant cibler la réparation des fuites d'eau potable des conduites acheminant le précieux liquide dans la wilaya de Mascara en impliquant ses unités opérant dans plusieurs wilayas.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 2 morts et 201 blessés en 24 heures (Protection civile)



Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 201 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant ces dernières 24 heures à travers le pays, indique lundi un communiqué de la Protection civile.

Par ailleurs, le dispositif de surveillance des plages et de baignade fait état du décès de cinq (5) personnes à travers plusieurs wilayas. Les services de la Protection civile ont déploré le décès d'une personne dans une mare d'eau, à Ilezuoua, wilaya de Tamansrasset. Le même dispositif a procédé durant la même période, à 906 interventions et permis le sauvetage de 719 personnes d'une noyade certaine, dont 139 prises en charge sur les lieux, tandis que les autres ont été évacuées.

Les éléments de la Protection civile ont procédé, en outre, à l'extinction de 31 incendies de forêts, maquis, broussailles, rcoltes, arbres fruitiers, bottes de foin et de palmiers, à travers plusieurs wilayas du pays.

SÉTIF

Session nationale de formation sur les logiciels pour 150 doctorants

Une session nationale de formation sur les logiciels a regroupé dimanche à l'université Mohamed Lamine Debaghine (Sétif-2) pas moins de 150 doctorants dans diverses spécialités, venus de plusieurs établissements de l'enseignement supérieur du pays. Cette session de cinq jours (du 14 au 18 juillet courant) profite à 150 doctorants dans plusieurs filières, a souligné le président de la Commission nationale des logiciels libres au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Aïssa Aïbeche, qui a relevé que les précédentes sessions ont concerné, seulement, les enseignants de l'enseignement supérieur.

Les étudiants doctorants participant à cette session ont été sélectionnés parmi 1.053 postulants en fonction de plusieurs critères incluant les diverses spécialités de l'enseignement supérieur, selon la même source.

Les étudiants participant durant les cinq jours de la session, suivront 10 cours théoriques et pratiques sur la "recherche et installation de Linux en tant que système d'exploitation open source", "outils open source d'écriture", "outils open source de développement" et "management des systèmes et réseaux".

Selon le même cadre, cette formation intervient après 26 autres sessions organisées depuis 2002 et sera suivie par d'autres sessions dans les différentes universités du pays au regard du nombre important de demandes adressées à ce propos à la Commission nationale des logiciels libres au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

AIN TÉMOUCHENT

Riche programme au profit des enfants de la communauté nationale à l'étranger

Les enfants de la communauté nationale établie à l'étranger, qui passent leurs vacances au camp d'été de la commune côtière Béni Saf (Ain Témouchent), bénéficient d'un programme récréatif riche et varié portant comportant notamment des sorties exploratoires à des sites historiques, archéologiques, touristiques de la wilaya, a-t-on appris auprès des responsables de cette opération. Dans ce cadre, le secteur de la jeunesse et des sports (DJS) a élaboré, en coordination avec des directions de la culture et des arts, des moudjahidine et des ayant-droits et du tourisme et de l'artisanat, un programme de sorties à des établissements de la mémoire, à l'instar du musée public "chahid Berraho Kada" d'Ain Témouchent et du musée du moudjahid de Béni Saf et à des sites historiques dont la place historique du "9 septembre 1960" commémorant le déclenchement de la flamme des manifestations du 11 décembre 1960 revendiquant l'indépendance de l'Algérie.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Saisie de plus de 6.000 comprimés psychotropes et arrestation de deux femmes à El Oued



Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'El Oued ont procédé à la saisie de plus de 6.000 comprimés psychotropes et à l'arrestation de deux femmes suspectes, a indiqué lundi un communiqué de ce corps de sécurité.

"Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité, notamment les affaires liées au trafic illicite de drogue, les éléments de la Brigade territoriale de sécurité routière (BSR) de la GN d'El Oued ont déjoué une tentative de transport d'une quantité de comprimés psychotropes à bord d'un bus de transport public assurant une desserte vers une wilaya du nord", a précisé le communiqué. Cette opération, "s'est soldée par l'arrestation de deux (2) femmes quinquagénaires en possession de 6.085 gélules de psychotropes de type Prégabaline (300 mg), lesquelles ont été livrées à la Brigade territoriale de la GN de Hassi Khalifa".

Une enquête a été ouverte par la même brigade et les suspects ont été déferés devant les juridictions territorialement compétentes", conclut la source.

LUTTE CONTRE LA DROGUE Sidi Bel Abbès: arrestation d'un trafiquant de drogue et saisie de près de 4,5 kg de kif traité (GN)

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Sidi Bel Abbès ont procédé à l'arrestation d'un trafiquant de drogue et de psychotropes, et à la saisie de près de 4,5 kg de kif traité, indique, dimanche, un communiqué du même corps sécuritaire. "Dans le cadre de la lutte contre toute forme de crime organisé, les éléments du Groupement territorial de la GN de Sidi Bel Abbès ont procédé à l'arrestation d'un individu âgé de 35 ans pour transport et trafic de drogue et de psychotropes", précise le communiqué. L'opération a été menée suite à "des informations parvenues aux éléments de la Brigade de sécurité et d'investigation de la GN de Redjem Demouche, selon lesquelles un individu s'adonnait au transport et au trafic de drogue et de comprimés psychotropes à bord de son véhicule à partir de la wilaya de Naâma vers les banlieues de la wilaya de Sidi Bel Abbès", selon la même source.

PROTECTION CIVILE Cinq morts par noyade ces dernières 24 heures

Les services de la Protection civile ont enregistré la mort de cinq (5) personnes par noyade ces dernières 24 heures, portant à 40 le nombre total de morts par noyade depuis début juillet. Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur chargé des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, Nassim Benaoui, a précisé que le dispositif de surveillance des plages avait enregistré, ces dernières 24 heures, cinq (5) morts par noyade, dont quatre (4) dans des plages interdites à la baignade. Ces cas ont été enregistrés au niveau des wilayas de Chlef, Béjaïa, Tizi Ouzou, Annaba et Alger, a-t-il dit. Depuis début juillet, le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran (13 cas), suivie de Mostaganem (12 cas) et de Skikda (10 cas). Durant la même période, le dispositif de surveillance des plages a effectué 16.335 interventions avec le sauvetage de 11.285 personnes, dont 989 ont été transférés vers les hôpitaux.

A cet effet, les services de la Protection civile appellent les estivants à éviter la baignade dans les plages interdites et à respecter les drapeaux sur les plages, insistant sur la nécessité pour les parents de surveiller leurs enfants.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Texte intégral du communiqué

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des dossiers et exposés se rapportant aux secteurs de l'agriculture et des ressources en eau, ainsi qu'aux conditions d'accueil de la communauté nationale établie à l'étranger durant la saison estivale, indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS :

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée au dossier de l'actuelle campagne de moisson-battage, au suivi de la réalisation de silos de stockage de céréales, au plan national des graines oléagineuses et à d'autres exposés, notamment sur le suivi de la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer, la mise en œuvre du programme d'urgence pour le renforcement de l'alimentation en eau potable et les conditions d'accueil de la communauté nationale à l'étranger au niveau des différents postes frontaliers durant la saison estivale.

Après présentation par le Premier ministre de l'activité du Gouvernement au cours des dernières semaines, Monsieur le président de la République a donné les instructions et orientations suivantes :

Premièrement, concernant le suivi de la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer :

- Monsieur le président de la République a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la cadence pour le parachèvement de la réalisation des stations de dessalement.

- Monsieur le Président a ordonné d'exploiter ces grands projets en cours de réalisation pour intégrer les compétences algériennes, notamment les jeunes.

- Encourager les fabricants locaux d'équipements, de matériels, de pièces mécaniques et de pièces détachées composant les stations de dessalement de l'eau de mer et faire davantage de progrès dans cette spécialité afin de mieux maîtriser ses techniques et ses équipements.

- Monsieur le Président a instruit le Gouvernement de créer une grande entreprise chargée de superviser et de gérer toutes les stations réalisées le long de nos côtes.

Deuxièmement, concernant le plan national des graines oléagineuses :

- Monsieur le Président a affirmé que le développement du secteur agricole est une question de souveraineté et de dignité nationale pour nous tous. Aussi, a-t-il enjoint au ministre de l'Agriculture d'ouvrir la voie à la nouvelle génération d'ingénieurs agronomes à travers les petites entreprises et les start-up, afin de réaliser une véritable révolution nous conduisant à l'autosuffisance.



- La mise en place d'une stratégie nationale à très court terme pour arriver à l'autosuffisance dans trois récoltes stratégiques, à savoir le maïs, l'orge et le blé dur, et de replacer la culture du maïs en tant que priorité et d'en faire une tradition dans la culture agricole algérienne afin de réduire le budget de son importation.

- L'orientation des minoteries à l'arrêt vers l'activité dans le domaine de l'alimentation du bétail à travers l'exploitation de nos capacités dans le domaine de la production du maïs, ce qui aura un impact positif sur la richesse animale et notamment la production des viandes.

- La nécessité d'amorcer l'étape de développement des produits agricoles à travers les fermes pilotes qui ont été restructurées afin de les rendre plus rentables, en accordant un intérêt au développement de la production de l'huile d'argan, d'autant que l'Algérie dispose de grandes capacités en la

matière.

- Le président de la République a ordonné d'organiser des rencontres dans le domaine de l'agriculture au profit des jeunes pour mettre en avant l'accompagnement permanent de l'Etat à leurs projets.

- Monsieur le Président a réitéré ses instructions quant à la nécessité d'accorder toutes les facilités aux agriculteurs et aux ingénieurs agronomes pour l'acquisition des équipements nécessaires, notamment les tracteurs neufs et d'occasion, pour les encourager à redoubler d'efforts.

Troisièmement, concernant la campagne de moisson-battage :

- Monsieur le président de la République a ordonné d'exiger des bénéficiaires des aides et subventions de l'Etat d'atteindre des objectifs précis en termes de récoltes, après des études minutieuses et un recensement complet permettant d'évaluer les efforts des agriculteurs et d'identifier les lacunes.

- Monsieur le Président a insisté sur le contrôle et le suivi des campagnes de moisson, en veillant au respect des délais pour éviter la détérioration de la récolte.

Quatrièmement, concernant la mise en œuvre du programme d'urgence pour le renforcement de l'alimentation en eau potable :

- Monsieur le président de la République a insisté sur la nécessité d'agir, selon une vision proactive dans toutes les régions qui souffrent d'une pénurie de ressources en eau, tout en œuvrant, parallèlement, à l'interconnexion des barrages à l'échelle nationale.

- Monsieur le président a ordonné l'octroi des autorisations pour le forage de puits dans les régions confrontées à une pénurie de ressources hydriques.

Cinquièmement, concernant l'extension des ports de Djen Djen et d'Annaba :

- Monsieur le président de la République a instruit le ministre des Travaux Publics, en coordination avec le Premier ministre, à l'effet de créer une société algérienne de grands travaux maritimes spécialisée dans l'aménagement des ports, de procéder à l'extension du port de Djen Djen à Jijel pour qu'il puisse jouer un rôle central en Méditerranée et d'accélérer l'extension du port d'Annaba en le reliant à la voie ferrée pour le transport et la commercialisation du phosphate de Bled El Hadba jusqu'à Annaba.

- Monsieur le président de la République a ordonné la préparation d'un plan national d'extension de plusieurs ports afin d'améliorer leur activité.

Sixièmement, concernant les conditions d'accueil de la communauté algérienne établie à l'étranger :

- Monsieur le président de la République a ordonné au Gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour accorder davantage de facilités aux enfants de notre communauté, d'autant que nous sommes en saison estivale.

Au terme de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé des décrets portant nominations et fins de missions dans des fonctions et postes supérieures de l'Etat.

Tebboune ordonne la création d'une société algérienne de grands travaux maritimes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, lundi, la création d'une société algérienne de grands travaux maritimes spécialisée dans l'aménagement des ports, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Après avoir écouté un exposé concernant l'extension

des ports de Djen Djen et d'Annaba, le président de la République a "instruit le ministre des Travaux Publics, en coordination avec le Premier ministre, à l'effet de créer une société algérienne de grands travaux maritimes spécialisée dans l'aménagement des ports, de procéder à l'extension du port de Djen Djen à Jijel pour qu'il puisse jouer un rôle central en Méditerranée et d'accélérer l'extension

du port d'Annaba en le reliant à la voie ferrée pour le transport et la commercialisation du phosphate de Bled El Hadba jusqu'à Annaba", précise le communiqué.

Le président de la République a également ordonné la préparation d'un plan national d'extension de plusieurs ports afin d'améliorer leur activité, ajoute la même source.

Tebboune ordonne davantage de facilités pour l'accueil des membres de la communauté nationale établie à l'étranger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, lundi, de prendre toutes

les mesures nécessaires pour accorder davantage de facilités pour l'accueil des membres de la communauté nationale établie à l'étranger pendant la saison

estivale. "Le président de la République a ordonné au Gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour accorder davantage de facilités aux

enfants de notre communauté, d'autant que nous sommes en saison estivale", a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Tebboune ordonne la mise en place d'une stratégie pour arriver à l'autosuffisance en maïs, orge et blé dur

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, lundi, la mise en place d'une stratégie nationale pour arriver à l'autosuffisance dans les récoltes de maïs, d'orge et de blé dur.

Le président de la République a ordonné "la mise en place d'une stratégie nationale à très court terme pour arriver à l'autosuffisance dans trois récoltes stratégiques, à savoir le maïs, l'orge et le blé dur, de replacer la culture du maïs en tant que priorité et d'en faire une tradition dans la culture agricole algérienne afin de réduire le budget de son importation", a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a également ordonné "l'orientation des minoteries à l'arrêt vers l'activité dans le domaine de l'alimentation du bétail à travers l'exploitation de nos capacités dans la production du maïs, ce qui aura un im-

port positif sur la richesse animale et notamment la production des viandes", a ajouté le communiqué.

Soulignant que "le développement du secteur agricole est une question de souveraineté et de dignité nationale pour nous tous", il a enjoint au ministre de l'Agriculture et du développement rural d'ouvrir la voie à la nouvelle génération d'ingénieurs agronomes à travers les petites entreprises et les start-up, afin de réaliser une véritable révolution nous conduisant à l'autosuffisance". Le président de la République a en outre insisté sur "la nécessité d'amorcer l'étape de développement des produits agricoles à travers les fermes pilotes qui ont été restructurées afin de les rendre plus rentables, en accordant un intérêt au développement de la production de l'huile d'argan, d'autant que l'Algérie dispose de grandes capacités en la matière" Il a également ordonné d'organiser des rencontres dans le domaine de l'agriculture au profit des

jeunes pour mettre en avant l'accompagnement permanent de l'Etat à leurs projets. Le président de la République a aussi réitéré ses instructions quant à la nécessité d'accorder toutes les facilités aux agriculteurs et aux ingénieurs agronomes pour l'acquisition des équipements nécessaires, notamment les tracteurs neufs et d'occasion, pour les encourager à redoubler d'efforts. Concernant la campagne de moisson-battage, le président de la République a ordonné d'exiger des bénéficiaires des aides et subventions de l'Etat d'atteindre des objectifs précis en termes de récoltes, après des études minutieuses et un recensement complet permettant d'évaluer les efforts des agriculteurs et d'identifier les lacunes. Dans le même

contexte, le président a insisté sur le contrôle et le suivi des campagnes de moisson, en veillant au respect des délais pour éviter la détérioration de la récolte, a ajouté le communiqué.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE Les cellules de légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles ouvertes jusqu'à minuit (ANIE)

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a indiqué lundi dans un communiqué que les cellules de légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles des postulants à la candidature pour la Présidentielle du 7 septembre prochain, seront ouvertes jusqu'à minuit, et ce à partir de lundi jusqu'à jeudi 18 juillet en cours.

"Dans le cadre de la facilitation de l'opération de légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles au profit des postulants à la candidature pour la Présidentielle du 7 septembre 2024, en prévision de la clôture de cette opération, prévue le 18 juillet en cours, conformément aux dispositions de l'article 252 de l'Ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifié et complété, et par souci de mieux prendre en charge les personnes souhaitant la légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles dans le délai restant, l'ANIE informe que les cellules de légalisation seront ouvertes du lundi 15 au jeudi 18 juillet 2024, de 8h00 jusqu'à minuit (00h00)", précise le communiqué.

Des notables et chefs de tribus du Ahaggar soutiennent la candidature du président de la République pour un deuxième mandat

Des notables et chefs de tribus de la région de l'Ahaggar ont exprimé, lundi après-midi à Tamanrasset, leur soutien à la candidature du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour un 2e mandat présidentiel. Dans le communiqué final de leur réunion périodique avec l'Amenokal Ahmed Idabir, à la maison de jeunes Houari Boumediene dans la ville de Tamanrasset, les notables et chefs de tribus de la région de l'Ahaggar ont souligné que "leur soutien au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ne date pas d'aujourd'hui, mais remonte à son plébiscite lors de la Présidentielle de 2019".

L'Amenokal a appelé, dans ce sens, "à une participation massive à la prochaine Présidentielle". A cette occasion, il a affirmé l'attachement de la population de la région à leurs engagements historiques, soulignant que "l'organisation de cette rencontre périodique, coïncidant avec le mois du recouvrement de la souveraineté nationale, est un message fort adressé à tous les ennemis de l'unité nationale", visant à engager une communication et concertation autour des différentes questions locales, nationales et régionales.

Il a appelé à faire preuve de nationalisme, "à faire valoir le dialogue, à bannir la discorde et la division et à favoriser la coordination avec les institutions de l'Etat".

Après avoir appelé les notables et chefs de tribus à valoriser les efforts de l'Etat pour le développement de ces régions du grand Sud, M. Idabir a fait savoir que la région frontalière d'In Guezam, par exemple, a été promue en wilaya, ajoutant que la région de Tin Zouatine, qui n'était qu'un campement, est aujourd'hui une daïra.

Les participants ont saisi cette occasion pour soulever certaines préoccupations, notamment le soutien de l'approvisionnement de la région en carburant et en bouteilles de gaz butane, le forage de puits pour l'élevage et l'irrigation à travers les régions désertiques éloignées, ainsi que la fourniture de services téléphoniques le long des routes pour le désenclavement de la région.

L'Amenokal Ahmed Idabir s'est engagé à transmettre les préoccupations des habitants aux autorités publiques, appelant également à intensifier les réunions régulières avec les notables et chefs de tribus de la région de l'Ahaggar.

PARLEMENT M. Goudjil évoque l'Algérie nouvelle dans un entretien à la revue Echorta

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a accordé un entretien à la revue Echorta à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, et de la fête nationale de la police algérienne, dans lequel il a retracé le parcours historique de l'Algérie indépendante jusqu'à l'édification de l'Algérie nouvelle, indique lundi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Dans cet entretien, M. Goudjil est revenu sur "la symbolique de la glorieuse Révolution de Novembre, le secret de son succès et son rôle dans la mise en échec de l'entreprise coloniale française en Afrique et dans la promotion de la doctrine onusienne relative à la décolonisation".

Le président du Conseil de la nation a également évoqué le "rôle de la femme algérienne dans la guerre de libération nationale", le retentissement de la

glorieuse Révolution de Novembre aux niveaux régional et international" et "les épreuves douloureuses et les défis de taille auxquels le peuple algérien a été confronté et qu'il a su relever pour construire les institutions de l'Etat national indépendant". M. Goudjil a en outre retracé, dans son entretien, "le parcours historique de l'Algérie indépendante, couronné de réalisations et d'acquis, jusqu'à la phase d'édification de l'Algérie nou-

velle, dont les fondements sont posés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Il a, dans ce cadre, mis en avant les atouts de l'Algérie nouvelle et l'incarnation de "la véritable transformation qu'elle a opérée sur les plans constitutionnel, politique, économique et social", fruit des "réformes plébiscitées par le peuple, comme en témoigne, a-t-il dit, l'accueil populaire réservé au président de la République lors de ses dé-

placements à travers le pays, de Khenchela dans les Aurès à Tizi Ouzou dans le Djurdjura". Le président du Conseil de la nation a, par ailleurs, appelé à "préserver les acquis précieux de l'Algérie nouvelle à travers la consolidation de la pratique démocratique et la participation au processus d'édification". L'entretien sera publié dans le numéro 159 de la revue Echorta, qui sera une édition spéciale à l'occasion de la fête nationale de la police.

JUSTICE Signature d'un protocole de coopération entre les ministères de la Justice et des Finances dans le domaine d'échange d'informations

Un protocole de coopération a été signé, lundi à Alger, entre les ministères de la Justice et des Finances, dans le but de renforcer l'échange d'informations, notamment dans le domaine de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ce protocole a été signé par le Directeur général (DG) par intérim des affaires judiciaires au ministère de la Justice, Abdelrezak Bensalem, et par le président de la cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), Mohamed Saoudia, et ce, en présence de cadres des deux secteurs.

Dans ce cadre, le DG par intérim des affaires judiciaires au ministère de la Justice, a affirmé, que ce protocole s'inscrivait dans le

cadre de "la coordination nationale pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et pour assurer la coopération et l'échange d'informations entre les deux parties".

Cette convention permettra également à la CTRF d'accéder aux bases des données du ministère de la Justice, y compris le casier judiciaire N 2, outre, le renforcement de la coopération nationale entre les différents acteurs dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", a ajouté M. Bensalem.

Pour sa part, le président de la CTRF a précisé que cette convention intervenait dans le cadre "des efforts de la cellule visant

à renforcer le système financier et le système de la lutte contre le financement du terrorisme, et ce, en application des normes internationales en la matière".

A cet égard, M. Saoudia a rappelé que le secteur des Finances avait signé plusieurs conventions similaires avec des organes nationaux, dont la Direction générale des Douanes (DGD) et la Direction générale des impôts (DGI), faisant savoir que "plusieurs projets seront concrétisés avec la Direction générale du Domaine national (DGDN) et la Commission bancaire, ainsi que les autres organes dans l'ambition de renforcer le système national de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent".

AGRICULTURE L'opération du RGA prolongée jusqu'au 27 juillet en cours

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a décidé de prolonger l'opération de recensement général de l'agriculture (RGA), qui devait initialement prendre fin le 17 juillet, jusqu'au 27 juillet en cours, a indiqué, lundi, un responsable au ministère.

Le Directeur des statistiques, de la Numérisation et de la Prospective au ministère, M'hamed Tifouri, a précisé dans une déclaration à l'APS, que le comité national chargé de la préparation et de la réalisation du recensement avait décidé, après avoir examiné les demandes introduites par certaines wilayas concernant le prolongement, de prolonger l'opération pour 10

jours supplémentaires". Il a également relevé que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et à travers l'évaluation périodique de l'opération de recensement, a constaté que la période du RGA enregistre certaines conditions à l'instar des tempêtes de sables dans plusieurs régions, outre la fête de l'Aid El-Adha et les examens de fin d'année, ce qui a entraîné, selon lui, des taux d'avancement mitigés entre les wilayas.

Dans le même contexte, le même responsable a affirmé que le prolongement de la période du RGA permettra d'atteindre toutes les exploitations agricoles restantes. Evoquant le taux d'avancement du RGA au niveau

national, M. Tifouri a révélé que l'opération avait atteint jusqu'à dimanche 93%, et devrait atteindre 95% ce lundi, ce qui représente un "très bon taux" a-t-il dit, affirmant que ce dernier représentait plus de 1.118.000 exploitations agricoles recensées. L'objectif, poursuit-il, est d'atteindre 1,2 millions d'exploitations. "38 wilayas ont atteint un taux de couverture de plus de 90%, dont 17 wilayas avec un taux égal à 100% du nombre d'exploitations agricoles, tandis que des taux oscillant entre 80 et 90% ont été enregistrés dans la plupart des wilayas restantes", a fait savoir l'intervenant.

Pour rappel, le RGA-2024 intervient en vertu du décret exé-

cutif n° 23-291 du 14 août 2023 modifiant et complétant le décret exécutif n° 01-114 du 7 mai 2001, portant recensement général de l'agriculture, lequel prévoit la prolongation du RGA, de 15 jours maximum, le cas échéant.

Cette opération menée sous le slogan "information fiable... développement durable", a nécessité des mois de préparation minutieuse et une coordination pluridisciplinaire et multisectorielle, à travers notamment la mobilisation de moyens considérables, dont l'utilisation, pour la première fois, des outils technologiques et numériques, outre la mobilisation de 7349 agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANCE L'Algérie attache une extrême importance à la protection et à la promotion de l'enfance (ministre)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a affirmé, lundi depuis Boumerdes, que l'Etat algérien "attache une extrême importance" à la protection et à la promotion de l'enfance à travers plusieurs mesures en faveur de cette catégorie.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la Journée nationale de l'enfance, célébrée le 15 juillet de chaque année, organisée dans la wilaya de Boumerdes sous le slogan : "L'enfant algérien ... loyauté, créativité et excellence", en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, Mme Krikou a déclaré que l'Algérie avait pris des "décisions souveraines" pour protéger et promouvoir l'enfant, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale dans l'objectif de valoriser ses compétences et de garantir son droit aux divertissements et à la participation à la vie publique.

Entre autres les mesures prises par l'Algérie en faveur de l'enfance, la ministre a cité "la revalorisation de la bourse scolaire, l'allocation

de solidarité, la loi relative à l'obtention de la pension alimentaire pour protéger les enfants gardés, le renforcement des liens de communication entre les enfants de la communauté nationale à l'étranger et la mère-patrie et d'autres mesures liées à l'amélioration des performances pratiques et éducatives, notamment pour les enfants aux besoins spécifiques". Selon Mme Krikou, plus de 34.000 enfants aux besoins spécifiques sont scolarisés, et "l'Etat a renforcé la prise en charge sanitaire, notamment pour les familles nécessiteuses, afin de préserver le tissu familial, étant donné que la famille est le noyau de la société". La ministre a également souligné que "l'Etat attache une importance extrême à la mise en valeur des capacités créatives de l'enfant dans les domaines culturels et sportifs en vue d'assurer une éducation saine et équilibrée", indiquant que la célébration de la Journée nationale de l'enfance "s'est démarqué par un programme d'activités varié, reflétant les compétences des enfants algériens qui doivent être encadrées par la société". A cette occasion, la ministre a réitéré

la volonté de l'Algérie de "protéger les enfants de Ghaza en particulier et le peuple palestinien en général contre la barbarie, la violence systématiques et la politique de famine exercée de leur enfance par l'occupation sioniste et ce, pour leur garantir leurs droits fondamentaux en tant qu'enfants, à savoir le droit à la vie, conformément aux obligations internationales et aux principes humanitaires".

Pour sa part, le ministre de la Jeunesse et des Sports, a réaffirmé l'engagement de son département à apporter tout le soutien et l'attention nécessaires aux enfants à travers le sport et les activités juvéniles, pour renforcer leur santé physique et mentale, et développer leurs talents et leurs capacités créatives, étant, a-t-il dit "les leaders de l'avenir".

Il a ajouté qu'il incombe à tout un chacun de "leur assurer un environnement sûr et encourageant, où ils peuvent se développer, innover et libérer leurs énergies dans tous les domaines", appelant "toute la société" à "offrir à nos enfants des chances égales pour progresser, apprendre et évoluer."

TLEMCEM

Plus de 8 milliards de dinars pour la concrétisation d'opérations de développement local

Une enveloppe financière estimée à plus de 8,7 milliards de dinars a été mobilisée, dans la wilaya de Tlemcen, pour la concrétisation d'une série d'opérations de développement réparties à travers les différentes communes de cette collectivité locale au titre de l'exercice 2023-2024, a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya.

La même source a précisé que ce montant a permis de concrétiser 832 opérations de développement inhérentes, notamment à l'alimentation en eau potable (AEP), l'assainissement, aux routes, à l'éducation, l'électrification, le raccordement au réseau de gaz naturel, aux infrastructures sportives et de jeunes, ainsi qu'aux structures de santé.

Plusieurs séances d'arbitrage ayant regroupé les chefs de daïras, les présidents des assemblées populaires communales (APC) et des directeurs de l'exécutif local, se sont tenues pour l'élaboration de la nomenclature des opérations des projets retenus destinés à la prise en charge des pré-



cupations et des attentes des citoyens, particulièrement ceux des zones d'ombre de la wilaya et l'amélioration de leur

cadre de vie, a-t-on indiqué de même source.

Par ailleurs, une plateforme numérique a été créée

au niveau des services de la wilaya, des daïras et des communes dans l'optique d'assurer le suivi permanent de ces projets de développement, à partir de la date de leur notification jusqu'à leur achèvement, a-t-on souligné.

D'autre part, les services de la wilaya ont signé des contrats de performance avec les chefs de daïras, les P/APC et les directeurs de l'exécutif local, relatifs à tous les projets inscrits afin d'adosser la feuille de route à des indicateurs et des objectifs clairs, sachant que ces contrats de performance feront l'objet d'évaluation, a fait savoir la même source, ajoutant que les responsables concernés sont tenus à respecter leurs engagements.

MOSTAGANEM

Cinq nouvelles opérations de développement pour renforcer l'AEP dans 41 villages (responsable)

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, dernièrement, de cinq nouvelles opérations pour renforcer l'alimentation en eau potable au profit de 41 villages, a-t-on appris, lundi du directeur de wilaya des ressources en eau Abdelkader Bouziane.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bouziane a indiqué que "ces opérations inscrites dans le cadre du programme sectoriel de l'exercice 2024, en phase de passation des marchés, portent sur l'amélioration du service public et la réhabilitation des réseaux d'eau à travers la wilaya".

La première opération concerne la réhabilitation de 10 puits artésiens au profit de 13

villages répartis à travers des communes de Safsaf, Mansourah, Fornaka, Hassiane, Bouguirat et Mesra. La deuxième et troisième opérations comportent la pose d'un nouveau réseau d'alimentation en eau potable sur 66,6 kilomètres, l'équipement de trois stations de pompage et la mise en service de deux réservoirs d'une capacité totale de 450 mètres cubes, a-t-il fait savoir.

Dix-huit (18) villages répartis sur sept communes que sont Ain Tédélés, Sour, Mansourah, Achaacha, Bouguirat, Hassi Mameche et Kheireddine bénéficient de ces deux dernières opérations. Par ailleurs, le service public sera amélioré à travers

deux opérations en faveur de 10 autres villages des communes de Souafia, Oued El Kheir, Sour, Fornaka, Mansourah, Kheireddine et Sayda qui compte une zone d'extension urbaine d'El Hachm et les villages de Sidi Lahcen et Si El Mahi.

Parallèlement, des travaux sont en cours au niveau de la wilaya de Mostaganem pour la concrétisation de sept autres opérations au profit de dix villages relevant de six communes, financées au titre du programme sectoriel et de la Caisse de garantie et solidarité des collectivités locales à hauteur de plus de 250 millions DA, a-t-on ajouté.

M'SILA

Plus de 2 milliards DA pour l'extension du réseau d'électricité (wilaya)

Une enveloppe financière de 2,35 milliards DA vient d'être octroyée à la réalisation des projets d'extension du réseau d'alimentation en électricité dans la wilaya de M'sila, a indiqué un communiqué des services de la wilaya.

"La wilaya s'est renforcée d'une importante enveloppe financière pour la réalisation de 171 projets au titre d'un nouveau programme d'urgence visant l'amélioration de la qualité

du service et le rattrapage du déficit accusé par le réseau de distribution de l'électricité", a-t-on fait savoir.

Ces projets portent sur la réalisation de 6 départs électriques de haute tension 30.000 kilovolts avec un réseau total de 180 km en vue d'améliorer les performances du réseau et éviter les coupures répétées touchant nombre de communes dont M'cif, Bensour, Sidi Aneur, Maarif, Djebel Messaad

et Ouled Mansour, a-t-on précisé.

Ces projets incluent, selon le communiqué, la réalisation de 57 transformateurs électriques aériens et terrestres reliés à un réseau de 68 km pour une enveloppe financière de 500 millions DA et la rénovation de 38 km du réseau de haute tension pour une enveloppe financière de 22 millions DA en plus de la réalisation de 15 départs de basse tension pour un réseau

de 3,1 km et une enveloppe financière de 13 millions DA avec la rénovation de 127 km du réseau basse tension pour 51 millions DA.

La même source a ajouté que les autorités locales ne ménagent aucun effort pour assurer les services publics par le suivi continu des préoccupations exprimées et leur prise en charge ainsi que le suivi minutieux des projets de développement des divers programmes.

TIZI-OUZOU

Alimentation en eau potable: plus de 1,7 milliard de DA consacrés à un programme d'urgence

Une enveloppe de 1,770 milliard de DA a été mobilisée par les pouvoirs publics pour financer un programme spécial et d'urgence comportant une série de projets visant à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) dans plusieurs communes de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Ce programme d'urgence, annoncé la fin de la semaine dernière par le wali Djilali Doumi devant l'Assemblée populaire de wilaya (APW), permettra d'améliorer l'alimentation en eau potable dans plusieurs localités notamment celles de la partie sud-ouest de la wilaya, a-t-on précisé de même source.

Parmi les projets retenus dans le cadre de ce programme figure la réhabilitation de la conduite alimentant la zone Mkira/Tizi-Gheniff et son raccordement au réservoir 5.000 m³ à partir des eaux de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet, dont l'avis d'appel d'offre a été publié en vue choisir l'entreprise réalisatrice et de lancer les travaux.

La wilaya a aussi bénéficié d'une opération de réhabilitation de la conduite de qui alimente le réservoir de 5.000 m³ du pôle d'excellence de Oued Fali à partir du champ captant de Bouïde pour un montant de 100 millions de DA.

Un autre projet consistant en la sécurisation de l'AEP des villages Ichoukrane et Sanana à Draa El Mizan à partir de la station monobloc de cette même commune a été inscrit pour un montant de 30 millions de DA.

A cela s'ajoute la réhabilitation de la conduite de refolement de la chaîne du pont noir de la commune de Ain Zaouia pour un montant de 40 millions de DA.

En outre, une enveloppe de 300 millions de DA a été affectée au projet de réhabilitation de l'ensemble des équipements électriques et électromécaniques des chaînes d'AEP de Tassadort, Souk El Djemaa, du flanc nord, Kentidja, Tachtioune, Ouaguenoume, Ait Aissa Mimoune, Timizart et Azeffoun.

Il est aussi prévu, au titre du même programme, la réhabilitation de la chaîne AEP de Rabta pour 150 millions de DA ainsi que des réseaux de distribution d'eau de 5 villages, à savoir Tighilt El Mal (commune de Beni Zmenzer), Tafsa Bouamad (Agouni Gueghrane) et Ait El Hadj Ali (Tizi N'Tlata) pour 150 millions de DA.

La wilaya a aussi bénéficié, au titre du programme d'urgence, de la réalisation, le raccordement, l'électrification et l'équipement de deux forages d'eau potable, l'un au profit du village Tafsa Bouamad (commune d'Agouni Gueghrane) pour 50 millions de DA, tandis que l'autre sera réalisé à Ibadissen (Ait Bouadou), pour le même montant.

Ces forages seront aussi réalisés à Mechtras, à Assi Youcef et à Ait Toudert en vue de renforcer l'alimentation en eau potable de ces communes. Ce projet a été doté d'un montant global de 100 millions de DA, selon la même source.

Par ailleurs, une enveloppe de 400 millions de DA a été mobilisée pour la réhabilitation de la station de traitement monobloc et 100 millions la conduite de refolement d'Imsohal et le renforcement de l'AEP de la commune d'Ighiga qui enregistre "beaucoup de déficit en la matière", relève-t-on.

Selon les services de la wilaya, toutes les procédures administratives pour le lancement de ce programme sont achevées et l'avis d'appel d'offre a été lancé la semaine dernière pour le choix des entreprises réalisatrices.

MÉDÉA

Lancement de la réalisation de douze Centres de stockage de céréales

Les travaux de réalisation de douze Centres de stockage de proximité de céréales ont été lancés lundi à Médéa à travers les communes concernées par ce programme visant à doubler les capacités de stockage de la wilaya.

Le coup d'envoi des travaux de construction des Centres de proximité pour le stockage intermédiaires de céréales, d'une capacité unitaire de 50 mille quintaux, a été donné par le wali Djahid Mous sur trois sites situés respectivement dans les communes d'Azziz, Oum-Djellil et Chahbounia, au sud de Médéa.

La réalisation de ces Centres va "permettre d'atténuer la pression sur les structures

de stockages existantes actuellement, d'augmenter les capacités de stockage locales et d'assurer une large couverture des zones à vocation céréalières", a indiqué le wali lors du lancement de cette opération.

Les douze (12) Centres de stockage sont localisés dans les communes d'Ain-Boucif, Chellalet-el-Adhaouira, Ouamri, Chahbounia, Souagui, Azziz, Derrag, Oum-Djellil, Ain-Ouksir, Bouskène, El-Azzizia et Ouled-Maaref.

Ils totalisent une capacité de stockage de 600 mille quintaux, ce qui portera à près de deux millions de quintaux la capacité de stockage globale de la wilaya, a expliqué à l'APS le directeur

de la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLs), Walid Benattalah.

Le parc de stockage relevant de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLs) de Berrouaghia est composé de vingt-quatre (24) points de stockage totalisant une capacité 1.240.000 qx, a souligné M. Benattalah.

La livraison de ces Centres de stockage interviendra au courant du premier trimestre de l'année 2025, selon le directeur local des équipements publics, Redouane Houas, qui a affirmé que "toutes les dispositions ont été prises afin d'achever la construction de ces structures dans un délai n'excédant pas les huit mois".

SÉTIF

Mise en service du 1^{er} centre de transformation de l'électricité 220/400 kv à Ain Arnat

La société algérienne de l'électricité et du gaz/transport électricité et opérateur système vient de mettre en service dans la commune d'Ain Arnat (Ouest de Sétif) le premier centre de transformation de l'électricité d'une capacité 220/400 kilovolts dans la wilaya, apprend-on lundi auprès de cette entreprise.

Ce centre est le premier du genre dans la wilaya par sa capacité de transformation et par le fait d'être réalisé par une main d'œuvre algérienne dans le cadre de la stratégie du groupe Sonelgaz de consolider l'infrastructure de base électrique et de concrétiser la stabilité énergétique, a indiqué à l'APS le chef de département de maintenance de l'entreprise dans la région de Sétif, Fouaz Maalab.

Selon le même responsable, "le projet

qui a mobilisé 1,52 milliards DA du budget de l'entreprise a été réalisé dans un court délai n'ayant pas excédé les six mois, alors que des entreprises étrangères remettaient pareils projets dans des délais supérieurs à deux ans.

Le centre réalisé sur une superficie de 2,5 hectares est appelé à améliorer le service d'électricité et consolidera la capacité de transport d'électricité du réseau d'une manière à répondre à la demande croissante sur cette énergie des wilayas de Sétif, Bordj, Bou Arredj et M'sila.

La wilaya de Sétif a connu au cours des derniers jours la mise en service de deux postes de transformation électrique dans la commune de Guelta Zarga (60/30 kilovolts) et à Semara dans la commune d'El Eulma (220/60 Kilovolts), note-t-on.

FINANCES

M. Faïd préside deux sessions extraordinaires de la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé, les 8 et 13 juillet courants au siège du ministère, les réunions de deux sessions extraordinaires de la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces réunions s'inscrivent "dans le cadre du suivi des travaux de cette commission et de l'examen du projet de rapport national d'évaluation des risques et de sa conformité aux normes recommandées par le groupe d'action financière", précise le communiqué.

Dans ce cadre, M. Faïd a souligné, lors de ses interventions, l'importance capitale de ces deux réunions, appelant tous les membres à intensifier leurs efforts afin de parvenir à des résultats clairs sur les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de prolifération des armes de destruction massive, et de rendre les résultats de ce rapport largement accessibles aux secteurs public et privé en vue de mettre en œuvre les mesures recommandées. Le ministre a également insisté sur l'enrichissement du projet de



rapport partiel d'évaluation des risques et de la stratégie nationale de prévention des risques de blanchiment d'argent, qui fait partie des missions de cette commission.

Lors de ces deux réunions,

des exposés exhaustifs ont été présentés par les responsables des groupes de travail sur l'état d'avancement des travaux liés à l'évaluation nationale des risques, ainsi que sur les réalisations importantes et les pro-

positions soumises à l'examen, ajoute le communiqué. Par ailleurs, les interventions des membres ont porté sur la nécessité d'assurer la qualité et la cohérence des statistiques émanant des différentes parties concernées, afin d'établir une approche unifiée des risques, ainsi que sur l'importance de valoriser les efforts déployés et d'encourager leur poursuite dans un cadre collectif et coordonné en vue de prendre en charge toutes les observations.

Au terme de la réunion, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'une coordination permanente et efficace outre la concertation avec toutes les parties prenantes, affirmant son soutien constant à tous les membres pour la réussite des tâches qui leur sont confiées, conclut le communiqué du ministère.

PROMOTION DES EXPORTATIONS Signature d'une convention-cadre entre la Cagex et le groupe Saïdal

Une convention-cadre a été signée, lundi à Alger, entre la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) et Saïdal, afin d'accompagner ce groupe dans sa stratégie de positionnement sur les marchés internationaux des produits pharmaceutiques, notamment dans les pays africains.

Cette convention-cadre a été paraphée par le PDG de la Cagex, Zouhir Laïche et le PDG du groupe Saïdal, Ouacim Kouidri, en présence des cadres des deux compagnies.

L'objet de la convention porte sur l'accompagnement en matière de couverture d'assurance du groupe Saïdal dans ses activités, notamment de commercialisation des produits pharmaceutiques.

Selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature, il s'agit de "conforter une collaboration stratégique et de renforcer la coopération entre les deux parties pour une meilleure garantie des exportations et des ventes domestiques".

"Cette convention-cadre illustre la détermination commune à promouvoir un commerce international et local équilibré et prospère, fondé sur la confiance, la solidarité et la coopération. Elle permettra également une contribution active au rayonnement de l'économie algérienne avec un partenariat renforcé et approfondi", a-t-on également souligné dans un communiqué remis à la presse.

Lors d'un point de presse animé à l'issue de la cérémonie, M. Laïche a indiqué que "la signature de cette convention intervient après plus de 15 ans de collaboration entre les deux parties" et vient appuyer les ambitions du groupe Saïdal, notamment en matière d'exportation vers les marchés internationaux".

"La Cagex disposant d'un réseau international de compagnies partenaires dans plus de 100 pays mettra à la disposition de Saïdal toutes ses compétences et son savoir-faire afin de l'accompagner dans sa stratégie d'évolution et de positionnement sur les marchés internationaux", a expliqué M. Laïche, en mentionnant que "sa compagnie est à même d'apprécier les risques de non-paiement et de prévenir aussi les risques de non-recouvrement et rapatriement des fonds surtout dans le contexte géopolitique actuel dans le monde".

Cette convention permettra de soutenir, a-t-il encore mentionné, la stratégie d'exportation de Saïdal, en ayant accès à toutes les informations nécessaires sur les marchés extérieurs afin d'avoir le maximum d'éléments d'appréciation du risque client et de se renseigner sur leur solvabilité.

De son côté, le PDG de Saïdal a souligné l'importance de cette convention pour le groupe pharmaceutique, soutenant que "le métier de base de Saïdal reste celui de la production des médicaments pour satisfaire les besoins du marché national et l'exportation des excédents".

"Nous avons besoin de la Cagex pour mieux connaître les marchés extérieurs et leurs situations. Nous cibons en priorité les pays africains et également le marché asiatique", a-t-il fait savoir assurant que le groupe pharmaceutique disposait de capacités de production pouvant permettre d'aller vers l'exportation.

ENERGIE

L'avenir de la société BHI Algérie au centre d'entretiens entre les groupes Sonelgaz et Imetal

L'avenir de la société mixte algéro-coréenne BHI Algérie était au centre d'entretiens entre les groupes Sonelgaz et Imetal, actionnaires dans cette société spécialisée dans la fabrication de chaudières de récupération, d'échangeurs thermiques et d'accessoires pour centrales électriques, a indiqué un communiqué du groupe Sonelgaz.

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, lundi au siège de la Direc-

tion générale, son homologue du groupe des Industries métallurgiques et sidérurgiques (Imetal), Adel Khemane, l'occasion pour les deux parties d'examiner l'avenir du partenariat dans le cadre de la société mixte algéro-coréenne BHI Algérie, précise la même source.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres dirigeants des deux groupes, les deux parties ont

discuté des moyens d'activer ce partenariat. A cette occasion, M. Adjal a souligné que son groupe "souhaite étendre ce partenariat à d'autres domaines selon le principe gagnant-gagnant", ajoute le communiqué.

La société mixte algéro-coréenne BHI Algérie a été créée en 2018. Imetal détient 35% de son capital, Sonelgaz 30% et B.H.I 35%. Son siège se trouve dans la wilaya de Relizane.

ASSURANCES

L'Algérie abritera début décembre prochain la 14^e conférence annuelle d'Aman Union

L'Algérie abritera les 1, 2 et 3 décembre prochain les travaux de la 14^{ème} conférence annuelle d'Aman Union, une association regroupant les compagnies d'assureurs et réassureurs de risques commerciaux et non commerciaux des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a annoncé, lundi à Alger le PDG de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex), Zouhir Laïche. M. Laïche s'exprime

en marge de la cérémonie de signature d'une convention-cadre entre la Cagex et le groupe Saïdal, afin d'accompagner le groupe public dans sa stratégie de positionnement sur les marchés internationaux des produits pharmaceutiques, notamment dans les pays africains.

A cette occasion, M. Laïche a affirmé que la tenue de cette conférence est une "première" pour l'Algérie qui est un membre fondateur de cette associa-

tion qui regroupe 16 pays du monde arabo-musulman. "Cette conférence revêt une importance capitale pour l'Algérie et va nous permettre de réunir toutes les grandes compagnies d'assurance du crédit à l'exportation afin d'aborder les grands enjeux du secteur dans un contexte géopolitique particulier", a-t-il expliqué. Fondée en 2009, Aman Union vise à promouvoir et à développer le secteur de l'assurance des risques commerciaux et non

commerciaux dans les pays membres et à renforcer les relations mutuelles entre les membres.

Cette association oeuvre à encourager notamment l'échange d'informations, l'assistance technique, l'expertise et la consultation entre les membres, ainsi qu'à partager des informations sur le recouvrement de créances, des centres de formation et d'autres institutions qui contribuent au progrès du secteur de l'assurance-crédit à l'exportation.

FISCALITÉ

Impôts: réunion de concertation sur le projet d'acquisition en ligne des timbres de quittance

Le ministre des Finances, Lazziz Faïd a coprésidé dimanche à Alger une réunion de coordination avec le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, pour la préparation du lancement d'une nouvelle application dédiée à l'acquisition en ligne des timbres de quittance, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, M. Faïd a rappelé que cette réunion se tient dans le cadre d'un cycle de concertations engagées avec le secteur de la poste et des télécommunications, avec lequel le secteur des finances partage des enjeux communs. Parmi ces

enjeux, figure le lancement prochain de la plateforme dénommée "Tabaacom", développée par la Direction générale des impôts (DGI). Cette initiative s'insère dans une démarche plus large de numérisation des services offerts par la DGI, est-il souligné dans le communiqué.

A ce titre, le ministre des Finances a souligné que "la numérisation et le renforcement de l'offre de services en ligne ne sont plus optionnels, mais constituent désormais une obligation impérieuse, conformément aux décisions du président de la République". Cette nouvelle plateforme

sera un "outil puissant de modernisation de l'administration fiscale, avec des retombées bénéfiques pour tous les agents économiques et le climat des affaires en Algérie", explique-t-il, tout en exprimant "sa conviction que cette réunion, grâce à l'esprit de coopération qui anime tous les acteurs présents, permettra de réunir les conditions nécessaires au succès de cette opération".

De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications a partagé ses réflexions, attentes et recommandations concernant ce projet. Un exposé détaillé de cette plateforme a été présenté par la direc-

trice générale des impôts et son équipe. En conclusion, cette réunion a réaffirmé l'importance de la collaboration intersectorielle pour réussir la transformation numérique des services publics, selon le communiqué du ministère estimant que la mise en place prochaine de la plateforme d'acquisition en ligne des timbres de quittance "Tabaacom" représentait "une avancée importante vers un service public plus accessible et plus efficace, répondant aux besoins croissants des citoyens et des entreprises".

PÉTROLE Le Brent à plus de 84 dollars

Les prix du pétrole perdent du terrain mardi, lestés par des données économiques moroses venant de Chine, laissant craindre pour la demande venant du pays.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre perdait 0,72%, à 84,24 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en août cédaient 0,82% à 81,24 dollars.

La Chine a vu sa croissance économique se tasser au deuxième trimestre à 4,7% sur un an, à un rythme bien inférieur aux attentes d'analystes, dans un contexte de crise de l'immobilier, de consommation en berne et d'incertitudes économiques. Le rythme de croissance du produit inté-



rieur brut (PIB) de la Chine sur la période entre avril et juin est inférieure à celui du premier trimestre (5,3%), selon les chiffres publiés par le Bureau national des statistiques (BNS) lundi.

En début de semaine, l'accent était mis sur le renforcement du dollar américain, qui rend le pétrole lié au dollar plus cher pour les investisseurs non américains, et décourage ainsi les achats de brut, rappellent des analystes.

Selon eux, les tensions au Moyen-Orient compensent cependant légèrement les pertes du brut.

MARCHÉS BOURSIERS

L'Europe boursière en baisse, Wall Street dans le vert

Les Bourses européennes se sont repliées lundi, tandis que Wall Street est montée.

Les Bourses européennes ont été freinées face à une croissance de 4,7% en Chine au deuxième trimestre, inférieure aux attentes, ce qui a contribué à faire baisser le secteur du luxe.

Paris, où le luxe a un poids élevé, a baissé de 1,19% à

7632,71 points. Londres a reculé de 0,85%, Francfort de 0,84% et Milan de 0,59%.

En revanche à Wall Street, l'indice Dow Jones a atteint un record historique, gagnant 0,53%. Le Nasdaq a avancé de 0,40% et l'indice élargi S&P 500 a grappillé 0,28%.

Les taux d'intérêt américains à long terme se redressaient, le 10 ans passant à

4,22%, contre 4,18% vendredi vers 20H30 GMT.

Après avoir nettement progressé en début de séance, le dollar était quasi stable (-0,08%) face à l'euro, à 1,0898 dollar pour un euro. Le bitcoin bondissait de 5,89% à 63.654 dollars. Le président de la Réserve fédérale (Fed) américaine Jerome Powell s'est dit lundi encouragé par le ralenti-

ment de l'inflation. Les cours du pétrole se sont repliés sur un marché où l'offre apparaît suffisante à court terme, en particulier aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a abandonné 0,21%, pour clôturer à 84,85 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

La Bourse de Tokyo repart à la hausse dans le sillage de Wall Street

La Bourse de Tokyo démarrait en hausse mardi dans la foulée de Wall Street, où les investisseurs misaient sur une victoire de Donald Trump, considéré comme favorable au marché, et sur une baisse de taux de la Fed en septembre. L'indice vedette Nikkei gagnait

0,26% à 41.299,41 points vers 01H10 GMT et l'indice élargi Topix progressait de 0,56% à 2.910,67 points.

Le dollar progressait à 158,45 yens vers 01H10 GMT, contre 158,06 yens lundi à 21H00 GMT.

L'euro montait aussi, à 172,59 yens

contre 172,20 yens la veille, et valait 1,0892 dollar contre 1,0894 dollar lundi.

Les cours du pétrole étaient en léger recul: vers 01H00 GMT, le baril de WTI américain lâchait 0,09% à 81,84 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,07% à 84,79 dollars.

L'Europe boursière en baisse, Wall Street dans le vert

Les Bourses européennes se sont repliées lundi, tandis que Wall Street est montée.

Les Bourses européennes ont été freinées face à une croissance de 4,7% en Chine au deuxième trimestre, inférieure aux attentes, ce qui a contribué à faire baisser le secteur du luxe.

Paris, où le luxe a un poids élevé, a baissé de 1,19% à

7632,71 points. Londres a reculé de 0,85%, Francfort de 0,84% et Milan de 0,59%.

En revanche à Wall Street, l'indice Dow Jones a atteint un record historique, gagnant 0,53%. Le Nasdaq a avancé de 0,40% et l'indice élargi S&P 500 a grappillé 0,28%.

Les taux d'intérêt américains à long terme se redressaient, le 10 ans passant à

4,22%, contre 4,18% vendredi vers 20H30 GMT.

Après avoir nettement progressé en début de séance, le dollar était quasi stable (-0,08%) face à l'euro, à 1,0898 dollar pour un euro. Le bitcoin bondissait de 5,89% à 63.654 dollars. Le président de la Réserve fédérale (Fed) américaine Jerome Powell s'est dit lundi encouragé par le ralenti-

ment de l'inflation. Les cours du pétrole se sont repliés sur un marché où l'offre apparaît suffisante à court terme, en particulier aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a abandonné 0,21%, pour clôturer à 84,85 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,36%, à 81,91 dollars.

ITALIE

Inflation confirmée en juin à 0,8% sur un an

L'inflation en Italie est restée stable en juin, à 0,8% sur un an, selon des données définitives publiées mardi, par l'Institut national de la statistique (Istat) qui a ainsi confirmé sa première estimation.

L'augmentation des prix à la consommation dans la péninsule est nettement inférieure à la moyenne de la zone euro (2,5% en juin) et à l'objectif de 2% à moyen terme de la Banque centrale européenne (BCE).

La Banque d'Italie a revu à la baisse

vendredi sa prévision pour l'ensemble de l'année, tablant désormais sur une inflation de 1,1%, contre 1,3% lors de sa prévision d'avril, après une hausse des prix de 5,9% en 2023.

Les prix des produits alimentaires non transformés, passant de +2,2% en mai à 0,3% en juin, ont moins progressé, et les biens durables (-1% contre -0,7%) ont accéléré leur baisse.

Le "panier de la ménagère" (produits alimentaires, de nettoyage, de soin et d'hygiène) a également vu sa progres-

sion décoller, passant de +1,8% à +1,2%.

A l'inverse, les prix des produits énergétiques non réglementés (-10,3% contre -13,5%) ont atténué leur baisse et les tarifs réglementés (+3,5% contre +0,7%) ont même augmenté.

Sur un mois, les prix à la consommation se sont accrus de 0,1% en juin.

La hausse de l'indice d'inflation calculée selon les normes harmonisées de l'Union européenne (IPCA) s'est établie à 0,9% en juin sur un an, après 0,8% en mai.

Hausse de l'excédent commercial en mai, malgré la baisse des exportations

L'Italie a dégagé en mai un excédent commercial de 6,4 milliards d'euros, contre 4,7 milliards pendant le même mois de 2023, malgré une baisse des exportations, a indiqué mardi l'Institut national des statistiques Istat.

La troisième économie de la zone euro a vu ses exportations reculer de 1,7% en mai sur un an, après une hausse de 10,7% en avril. Les impor-

tations sont elles aussi reparties à la baisse, diminuant de 5%, après une hausse de 1,4% en avril. Le déficit de la balance énergétique s'est réduit à -4 milliards d'euros en mai, après -4,8 milliards d'euros pendant le même mois de l'an dernier. Sur les cinq premiers mois de l'année, l'excédent commercial de l'Italie a atteint 24,1 milliards d'euros, contre 6,3 milliards sur la

même période de 2023. Les exportations de matériels de transport (-24,9%), de métaux de base et produits métalliques (-8,2%), de véhicules à moteur (-16,2%) et de produits en cuir (-9,9%) ont fortement baissé. A l'inverse, les exportations d'articles de sport, de jeux et de bijoux (+25,8%), de produits pharmaceutiques et botaniques (+7,9%) et de produits ali-

mentaires (+4,9%) ont augmenté. Les pays qui ont le plus contribué à la baisse des exportations sont l'Autriche (-14,3%), la Suisse (-11,4%), l'Allemagne (-8,2%), la Belgique (-7,3%) et la France (-2,7%).

Les exportations vers la Turquie (+29,7%) et l'Espagne (+5,1%) ont au contraire augmenté.

APS

MÉTAUX PRÉCIEUX Le prix de l'or en hausse

L'or évoluait mardi à un souffle de son sommet historique atteint en mai, porté par la perspective d'une baisse imminente des taux américains. Ce mardi matin, l'once d'or prenait 0,83% à 2.442,40 dollars.

Le prix du métal jaune se rapprochait ainsi de son plus haut historique atteint en mai, à 2.450,07 dollars l'once.

"Le métal précieux a profité de l'affaiblissement du dollar et de la baisse des rendements des bons du Trésor", actifs concurrents de l'or, après la publication la semaine dernière de données confirmant que l'inflation aux Etats-Unis revenait à des niveaux proches de ceux espérés par la Réserve fédérale (Fed), résumant des analystes.

Lundi, le président de la Fed Jerome Powell s'est d'ailleurs dit encouragé par ce ralentissement de l'inflation, qui a freiné en juin de 3,3% à 3% sur un an, renforçant la probabilité d'un assouplissement monétaire en septembre.

BANQUE MONDIALE Guinée : un financement de 100 millions USD de la BM pour le secteur agricole

La Guinée va bénéficier d'un financement de 100 millions de dollars de la Banque mondiale (BM) pour le secteur de l'agriculture commerciale avec pour objectif d'améliorer la productivité agricole en milieu rural, a annoncé le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du pays, Oumar Barry. Selon le même responsable, ce financement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de développement de l'agriculture commerciale visant à assurer l'auto-suffisance et la sécurité alimentaires en Guinée à travers l'amélioration de la productivité agricole en milieu rural.

Ce projet devrait permettre également d'accroître le rendement des cultures et faciliter leur commercialisation dans la sous-région et dans le monde.

Pour M. Barry, il s'agit d'apporter un financement aux agriculteurs privés du pays qui ambitionnent d'avoir une valeur ajoutée au secteur de l'agriculture commerciale.

EGYPTE Une société de silos à blé pour augmenter les capacités de stockage

L'Egypte envisage de lancer une société nationale spécialisée dans la fabrication de silos à grains dans le cadre d'une stratégie globale visant à sécuriser l'approvisionnement du marché local en blé, a annoncé le ministre de l'Approvisionnement et du Commerce intérieur, Sherif Farouk. Outre la construction de nouveaux silos, le plan comprend également l'augmentation des capacités de stockage des silos existants. L'objectif c'est d'accroître la capacité totale de stockage de 3,40 millions de tonnes à 5 millions de tonnes", a précisé lundi le ministre devant la commission parlementaire formée pour étudier le plan d'action du nouveau gouvernement. M. Farouk a également annoncé un projet visant à relier les silos au réseau ferroviaire national et à transporter le blé à travers le Nil en collaboration avec le ministère des Transports. Le pays compte actuellement 83 silos spécialisés dans le stockage de blé pour la fabrication de pain subventionné. Premier importateur de blé en Afrique du Nord, les achats de l'Egypte en cette céréale auprès des marchés mondiaux dépasseraient les 11 millions de tonnes pour combler ses besoins qui avoisinent les 20 millions de tonnes annuellement.

FÊTES

Achoura, une aubaine pour perpétuer les traditions ancestrales à Ghardaïa

La fête de Achoura (10 moharrem) constitue une aubaine pour les habitants du M'Zab (Ghardaïa) pour revivifier les traditions ancestrales enracinées dans le patrimoine sociétal de la région.

Pour de nombreuses familles des Ksour du M'Zab, cette fête récurrente revêt une signification spirituelle et culturelle indéniable qui fait perpétuer des traditions à la fois historiques et d'une grande portée sociale telle le nettoyage des sites mortuaires (cimetières) de la région.

Cette action sociale qui s'effectue le jour de Achoura, consiste à nettoyer, enlever les débris et autres objets envahissants et polluants, tel les sachets en plastiques ainsi que le désherbage des espaces funéraires.

C'est aussi une occasion pour se recueillir sur les tombes des défunts proches et procéder au remplacement des palmes pennées que l'on place sur la tombe pour identifier le défunt.

"La visite au cimetière est souvent accompagnée d'une distribution de dattes et de pain pour les passants, c'est une tradition qui perdure et c'est bien que la communauté garde cet aspect des traditions", a affirmé Hadj Ahmed, un habitant de la région.

"A chaque occasion, je me contente d'inviter mes enfants et petits-enfants pour leur inculquer cette tradition et consolider par la même les liens familiaux et redonner vie aux traditions ancestrales", a-t-il précisé.

De son côté, Hadj Bakir a indiqué que Achoura est "une occasion idoine pour se tourner vers les voisins, s'enquérir de leur situation et partager avec eux les bons moments. C'est un jour de partage, d'offrande et de charité". "Le tissu urbanistique des ksour

de la pentapole est conçu d'une manière à réunir, côte à côte, les familles aisées et les familles nécessiteuses, ce qui permet la consécration de la culture de solidarité sociale musulmane", a-t-il souligné.

De nombreuses familles profitent de cette journée pour s'acquitter d'une contribution matérielle, la Zakat, un des cinq piliers de l'Islam, qui consiste à assister les plus démunis.

Des plats culinaires très prisés par les habitants du M'Zab au menu

Achoura est un pur moment de plaisir où deux plats culinaires très prisés par les habitants des ksour du M'Zab dénommés en tamazight "Ibaoun" et "Ouchou Tini" respectivement fèves et couscous à la sauce de dattes, sont concoctés à l'occasion de la célébration de Achoura.

Traditionnellement, "Ibaoun", ce plat du terroir incontournable pour la célébration d'Achoura se prépare la veille où la ménagère trempa dans de l'eau douce de la palmerie des fèves secs et les fait bouillir à petit feu toute la nuit.

Décorquées et assaisonnées avec du sel et de l'huile d'olive, ce plat se déguste dans la matinée. Il est également distribué aux voisins et passants par les enfants en chantant une chanson célèbre dénommée "Aba Nouh".

Selon la tradition dans le M'Zab, ce plat se consomme la matinée de la veille de Achoura. Il s'échange entre famille pour, dit-t-on, consolider et ci-

menter les liens familiaux et la solidarité entre les habitants.

Ce plat appelé Ibaoun (fève) est devenu un rituel qui fait la singularité des traditions ancestrales dans le M'Zab à l'occasion de Achoura.

Le deuxième plat qui n'est autre qu'un couscous aux légumes et à la viande de mouton séchée et salée, souvent conservée après la fête de l'Aid El Adha et préparée dans une sauce épicée et sucrée à base de dattes que seuls les ménagères du M'Zab ont le secret.

Pour donner à ce couscous un goût plus authentique, on l'assaisonne de beurre salé fondu aux raisins secs. Il se consomme après la rupture du jeûne de Achoura.

L'autre moment inoubliable de ce rituel est la réunion des membres de la famille élargie et éventuellement de certains voisins du quartier, autour de la table du dîner pour déguster ce couscous et distribuer un mélange de confiseries, friandises et autres fruits secs tels amandes, cacahouètes et noisettes aux enfants.

Perçue comme une fête de l'enfance, la tradition veut que la veille de Achoura, les femmes mettent à leurs enfants du "khôl" (poudre d'antimoine que l'on met sur le contour des yeux afin de les mettre en valeur), il donne au regard une profondeur et une luminosité mystérieuse.

La plus part des habitants de la région observent le jeûne la veille "Tasouaa" (9 Moharrem) et le jour de achoura conformément à la sunna.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

Une manifestation nationale sous le slogan "Enfants d'aujourd'hui, élite de demain"

L'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) a organisé lundi à Alger, en coordination avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, une manifestation nationale sous le slogan "Enfants d'aujourd'hui, élite de demain", à l'occasion de la Journée nationale de l'Enfant, célébrée le 15 juillet de chaque année. Cette manifestation coïncidant avec la célébration du 62e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, a vu la participation de près de 3.000 enfants, dont la majorité sont des estivants participant aux camps d'été, venus de différentes wilayas

du pays, ainsi que des représentants de divers secteurs ministériels et d'acteurs de la société civile activant dans le domaine de l'enfance. S'exprimant lors de cet événement, auquel a assisté la représentante du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi a affirmé que l'Algérie avait mis en place "un arsenal juridique solide pour la protection de l'enfant, devenant, ainsi, l'un des pays pionniers en la matière", soulignant que la question de l'enfance restait "une des priorités du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, qui a consacré le principe de l'intérêt suprême de l'enfant, étant la génération de demain". De son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad s'est félicité, dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la Jeunesse, Abdelwahid Ayachi, du cadre juridique mis en place par l'Algérie pour "consacrer les droits de l'enfant", affirmant qu'elle "a franchi de grands pas en matière de promotion de ses droits". Et d'ajouter que son secteur "œuvre toujours à préserver la vie de l'enfant et à développer ses capacités intellectuelles,

physiques et psychologiques", rappelant à ce propos que 27 festivals et concours nationaux sont organisés chaque année "pour donner aux enfants l'opportunité de mettre en valeur leurs talents et leurs innovations". Concernant les camps d'été, il a précisé que 32.000 enfants du Sud et des Hauts Plateaux "ont bénéficié cette année de ces camps", faisant état de l'organisation d'un camp pour les enfants autistes (du 29 juillet au 17 août à Béjaïa, Tizet et Tlemcen) et d'un autre camp pour les enfants de la diaspora algérienne, sur instructions du président de la République.

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE ANGLAISE

Les lauréats primés à Alger

Deux lauréats de Tizi Ouzou et de Béchar ont remporté, lundi à Alger, la troisième édition du Concours d'orthographe anglaise.

Il s'agit de Rayane Hadjar (12 ans) de Tizi Ouzou chez les juniors (9-15 ans) et de Marwane Mohamedi (22 ans) de Béchar chez les adultes (16-25 ans).

La finale de ce concours national, parrainé par l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique et l'école Berlitz à Alger, a regroupé 20 compétiteurs dans les deux catégories venus de différentes wilayas du pays pour montrer leurs talents en orthographe anglaise.

Les vingt finalistes se sont qualifiés lors des concours régionaux organisés en avril dernier au niveau d'espaces culturels et de l'espace américain (American Corner) à Alger, Oran, Constantine, Béchar et Ouargla, avec la participation de plus de 400 compétiteurs, a fait savoir l'organisatrice du concours Navrine Khetou.

Les vingt concurrents "ont fait preuve d'une excellente maîtrise de l'orthographe anglaise", a-t-elle dit, estimant que "le niveau d'anglais en Algérie est en constante progression dans tous les domaines et spécialités".

A cette occasion, l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, qui a assisté à la finale, a souligné que l'enseignement de la langue anglaise faisait partie des axes de la coopération entre les deux pays.

Plusieurs programmes ont été mis en place entre les deux parties, dont un avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour l'enseignement de la langue anglaise dans les universités algériennes et un autre pour l'enseignement et le renforcement des connaissances des cadres et fonctionnaires algériens, a-t-elle précisé.

Et d'ajouter que ce concours "s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ambassade des Etats-Unis à Alger en faveur de la promotion de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue anglaise et du rapprochement entre les peuples algérien et américain".

CONSOMMATION

Nouveau pic record de la demande sur l'électricité enregistré lundi (Sonelgaz)

La consommation nationale d'électricité a enregistré, lundi après-midi, un nouveau pic record de 18,736 mégawatts, selon un communiqué du groupe Sonelgaz.

"Suite à la canicule enregistrée dans plusieurs wilayas à travers le territoire national, Sonelgaz-Transport de l'électricité et Opérateur du système (S-TOS), continue d'enregistrer, pour le deuxième jour consécutif, de nouveaux chiffres records de la demande sur l'électricité, en enregistrant lundi 15 juillet 2024 à 15h15, un nouveau pic estimé à 18,736 mégawatts", a souligné la même source.

A ce propos, Sonelgaz a affirmé poursuivre la l'approvisionnement en électricité au niveau local, malgré la demande record enregistrée, et ce grâce aux capacités de production nationale s'élevant à 25,000 mégawatt, tout en maintenant les niveaux d'exportation vers la Tunisie.

APS

ENVIRONNEMENT

Oum El Bouaghi: sauvetage de 265 petits flamants roses affectés à cause de la soif

Pas moins de 265 petits flamants roses migrants ont été sauvés à Oum El Bouaghi de la soif et la sécheresse qui a affecté "Chat Tensilt" dans le territoire des communes de Souk Naâmane et Ouled Zouay, a-t-on appris lundi de la Conservation locale des forêts.

Les petits flamants roses affectés par la soif après la sécheresse qui a touché "Chat Tensilt" d'une part et la vague de chaleurs enregistrée dans cette wilaya depuis ces dernières semaines d'autre part, ont été évacués

vers un des marécages de la localité El Mehaidiya dans la commune d'Ain M'lila, a précisé le chargé d'information auprès de la conservation des forêts, Abderraouf Omar. Le même responsable a indiqué que les petits flamants roses affectés ont été évacués par des acteurs dans le domaine de la protection de l'environnement et des habitants de la localité "Sebakh" limitrophe de "Chat Tensilt" et ce, en collaboration avec des agents forestiers.

La localité "Chat Tensilt" a constitué durant l'année en cours (2024) un

environnement adéquat pour la nidification de ce genre d'oiseaux, a indiqué la même source, ajoutant que les petits de cette espèce d'oiseaux qui n'ont pas encore la capacité de voler et n'ont pas pu supporter la soif sont restés coincés à cause de la canicule et la sécheresse du site.

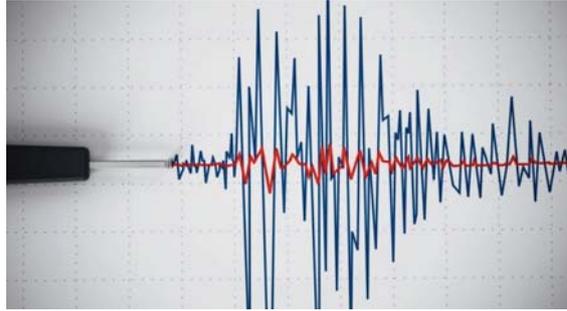
Le même responsable a indiqué que l'opération de contrôle de "Chat Tensilt" se poursuit pour sauver ce qui reste des petits flamants roses en vue de les transférer vers d'autres régions afin de les protéger de la soif.

TONGA

Un séisme de magnitude 6,2 frappe les îles

Un séisme d'une magnitude de 6,2 a frappé lundi à 187 km à l'est-sud-est de Hihifo, l'un des districts des îles Tonga, selon une étude de l'Institut américain d'études géologiques (USGS).

L'épicentre, avec une profondeur de 10,0 km, a été initialement localisé à 16,48 degrés de latitude sud et 172,13 degrés de longitude ouest.



CLIMAT

Le changement climatique allonge la durée des jours, selon une étude

Le changement climatique, en faisant fondre la glace aux pôles, ralentit très légèrement la rotation de la Terre, ce qui accroît la durée du jour de quelques millisecondes, révèle une étude publiée lundi.

L'Antarctique, le Groenland, ainsi que de nombreux glaciers se trouvent "dans les régions polaires", explique Surendra Adhikari, co-auteur de l'étude.

L'eau résultant de leur fonte à cause du réchauffement climatique se retrouve en grande partie "dans les régions équatoriales", et ce changement dans la distribution des

masses sur la planète "impacte la façon dont la Terre tourne". C'est-à-dire : légèrement plus lentement.

"C'est comme lorsqu'un patineur artistique fait une pirouette, en tenant d'abord ses bras près de son corps, puis en les écartant", compare Benedikt Soja, également co-auteur de l'étude. La rotation, très rapide au départ, se ralentit peu à peu.

Cette rotation plus lente allonge ainsi très légèrement la durée d'une journée, qui fait au total 86.400 secondes.

Depuis l'an 2000, le taux d'allongement de la durée du jour provoqué

par le changement climatique s'est élevé à 1,33 milliseconde par siècle.

Et si les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter de façon très significative, ce taux pourrait passer à 2,62 millisecondes par siècle d'ici 2080 ou 2100.

L'influence du changement climatique pourrait alors surpasser l'effet de la Lune, qui a elle aussi ralenti progressivement la rotation de la Terre depuis plusieurs milliards d'années.

"Il a été très surprenant de constater que d'ici la fin du 21e siècle, dans les scénarios d'émissions élevées, (...) il se pourrait que

le climat à lui seul prenne le dessus sur la contribution d'un phénomène" tel que "la dynamique Terre-Lune", a commenté Surendra Adhikari.

Si ces changements peuvent sembler minimes, ils ont "de grandes implications pour la navigation terrestre et spatiale", par exemple pour envoyer des signaux à des sondes lointaines, selon lui.

Selon Benedikt Soja, cette étude montre également quelque chose de plus symbolique : "L'impact des humains sur la planète est plus important que nous ne le pensons."

OMAN

Quatre morts après des tirs près d'une mosquée (police)

Quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées lors d'une fusillade près d'une mosquée de la capitale d'Oman, Mascate, a annoncé la police mardi. "La police royale d'Oman s'est rendue sur les lieux d'une fusillade qui s'est produite à proximité d'une mosquée dans le quartier d'Al-Wadi Al-Kabir", a déclaré la police dans un communiqué qui donne également le premier bilan des victimes. La police a livré un premier bilan faisant état de quatre morts et de "plusieurs blessés" près de la mosquée située dans l'est de Mascate.

"Toutes les mesures et procédures de sécurité ont été prises pour gérer la situation, et les autorités continuent de rassembler des preuves et de mener des enquêtes pour découvrir les circonstances entourant l'incident", a-t-elle déclaré dans un communiqué.

RÉFUGIÉS

L'afflux continu de réfugiés soudanais exacerbe la crise humanitaire au Soudan du Sud (HCR)

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a averti, lundi, que la poursuite du conflit au Soudan exacerbe la crise humanitaire pour les réfugiés soudanais et les communautés qui les accueillent au Soudan du Sud. C'est ce qu'indique une enquête menée par le HCR entre avril et décembre 2023 le sur les déplacements forcés. L'enquête a montré que "ceux qui fuient vers le Soudan du Sud arrivent souvent dans des zones rurales avec des services de base limités, des taux de chômage élevés, un manque de possibilités d'éducation, des infrastructures médiocres et des refuges surpeuplés".

"Des millions de Sud-Soudanais vivent en dessous du seuil de pauvreté et la guerre au Soudan a de graves conséquences sur l'économie du pays", a déclaré Marie-Hélène Verney, représentante du HCR au Soudan du Sud. "Dans ce contexte, l'intégration des réfugiés est particulièrement difficile, et elle l'est. Il est crucial que nous lions désormais les programmes d'aide humanitaire pour parvenir à la stabilité et au développement dans toute la mesure du possible", a-t-elle plaidé.

Le HCR a averti que les niveaux d'eau sans précédent du lac Victoria et les prévisions de précipitations supérieures à la moyenne dans la région menacent d'exacerber une situation déjà désastreuse. Plus de 460 000 réfugiés — pour la plupart originaires du Soudan, de la République démocratique du Congo et de l'Éthiopie — résident actuellement au Soudan du Sud, et la plupart de ces réfugiés vivent dans le nord depuis plus d'une décennie. Depuis le début de la guerre au Soudan il y a plus d'un an, le Soudan du Sud a accueilli en moyenne 1 600 personnes par jour.

AFGHANISTAN

17 morts et 34 blessés dans un accident de la route

Au moins 17 personnes sont mortes et 34 autres ont été blessées mardi après qu'un autocar est tombé dans un ravin dans la province de Baghlan, dans le nord de l'Afghanistan, selon la police citée par l'agence de presse Chine nouvelle.

L'accident s'est produit dans le district de Khinjan en raison d'une conduite imprudente ayant conduit à la mort de 17 passagers, dont trois enfants, deux femmes et 12 hommes, a déclaré le porte-parole de la police provinciale, Mawlawi Shir Ahmad Burhani, relevant que 34 autres personnes avaient été blessées dont certaines se trouvent dans un état critique. Un accident similaire avait fait un mort et 15 blessés dans la province occidentale de Herat le 4 juillet dernier.

ETATS UNIS

Décès de trois randonneurs dans l'Ouest américain, en pleine vague de chaleur

Trois randonneurs sont morts ces derniers jours dans des parcs de l'Ouest américain, en Utah, en pleine vague de chaleur aux Etats-Unis.

Un Américain de 52 ans et sa fille de 23 ans sont décédés vendredi dans le parc national de Canyonlands, ont indiqué lundi les autorités locales dans un communiqué.

Les deux randonneurs "s'étaient perdus et n'avaient plus d'eau", alors que la température était "supérieure" à 37,8 C, ont-elles expliqué.

Lorsque les secours sont arrivés sur place, "les deux personnes étaient déjà décédées".

Samedi, une femme de 30 ans a également été retrouvée morte dans

le parc de Snow Canyon, a annoncé la police locale, en insistant sur les risques de déshydratation.

Ces morts surviennent au moment où les Etats-Unis subissent une vague de chaleur extrême, qui a largement handicapé l'Ouest du pays la semaine dernière et se déplace maintenant vers l'Est.

Lundi, les alertes canicule concernaient encore plus de 150 millions de personnes dans le pays.

Plusieurs décès probablement liés à la chaleur ont déjà été identifiés, notamment celui d'un motard le 6 juillet dans la Vallée de la mort en Californie.

Depuis le début du mois, des dizaines de villes dans le pays ont en-

registré des records de températures, absolus ou saisonniers. Au Nevada, le mercure à Las Vegas a notamment atteint 48,9 C le 7 juillet, sa température la plus chaude jamais enregistrée.

Les vagues de chaleur à répétition sont un marqueur du réchauffement de la planète lié au changement climatique causé par la dépendance de l'humanité aux énergies fossiles, selon les scientifiques.

La chaleur suffocante qui écrase actuellement les Etats-Unis fait suite au mois de juin le plus chaud jamais enregistré dans le monde, selon l'observatoire européen Copernicus.

PHILIPPINES

Cinq morts dans des glissements de terrain et des crues soudaines dans le sud du pays

Au moins cinq personnes ont été tuées dans des glissements de terrain et des crues soudaines déclenchées par les fortes pluies qui ont frappé la ville de Zamboanga dans le sud des Philippines, a déclaré mardi un porte-parole de l'agence locale de prévention des catastrophes.

Elmeir Apolinario, du bureau de réduction et de gestion des risques de catastrophes de la ville, a confirmé que quatre personnes étaient mortes à la suite des glissements de terrain et une autre par noyade.

M. Apolinario a précisé que les corps des cinq vic-

times, dont une mère de 29 ans et son fils de six ans, ainsi qu'un père de 47 ans et son fils de 10 ans, avaient tous été retrouvés.

Selon M. Apolinario, les fortes pluies de vendredi soir ont provoqué deux glissements de terrain et des inondations massives dans la ville, qui ont touché au moins 4.000 familles. Zamboanga fait partie des cinq régions de Mindanao qui ont souffert d'inondations et de glissements de terrain au cours du week-end, affectant plus de 60.000 familles.

APS

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Saïdal vise à réaliser 10% de son chiffre d'affaires à l'exportation

Le groupe Saïdal ambitionne de réaliser à court terme 10% de son chiffre d'affaires à travers des exportations, en ciblant en priorité le marché africain, a annoncé lundi à Alger, son PDG Ouassim Kouidri.

M. Kouidri s'exprimait lors de la cérémonie de signature d'une convention-cadre avec la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) portant sur l'accompagnement de Saïdal dans sa stratégie d'évolution et de positionnement sur les marchés internationaux.

Dans ce cadre, M. Kouidri a affirmé que le groupe pharmaceutique a développé une nouvelle politique et stratégie favorisant l'exportation des médicaments et des matières premières destinées aux marchés extérieurs.

Le groupe exporte actuellement ses produits vers la Libye et a entamé l'enregistrement de ses médicaments dans plus de 10 pays africains. Il s'agit notamment du Sénégal, de la Guinée, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et de l'Afrique du Sud, a-t-il expliqué.

"Saïdal participe activement aux appels d'offres lancés par les pays africains", a-t-il mentionné en précisant qu'"à court terme, le groupe ambitionne de réaliser 10 % de son chiffre d'affaires à travers des exportations".

L'accent mis par Saïdal sur l'exportation vise à satisfaire les besoins du marché africain connaissant une demande croissante en médicaments, a-t-il encore relevé tout en assurant que l'ambition du groupe est également de conquérir de nouveaux marchés à l'international notamment en Europe, en Asie et en Amérique.

Assurant que l'objectif de Saïdal est de s'imposer comme "un acteur majeur du marché pharmaceutique africain", il a souligné que la politique d'exportation élaborée vise aussi à "consolider les efforts de l'Etat visant à diversifier son économie et à réduire sa dépendance vis-à-vis des exportations de pétrole".

En matière de production, il a fait savoir que la production moyenne annuelle du groupe est de 220 millions d'unités de vente par an. En 2023, la production réalisée avait enregistré une hausse de 14,11 % par rapport à l'exercice 2022.

Outre les huit unités de production en activité actuellement, Saïdal a lancé la construction de neuf nouvelles usines spécialisées conçues selon les normes internationales visant notamment à produire des matières premières dans l'objectif d'augmenter le taux d'intégration (cristaux d'insuline, antibiotiques, cardiologie, diabétologie, oncologie, bio-similaires, anti-inflammatoires, botox).

Il est également question du développement de la gamme du groupe Saïdal en ajoutant plus de 120 nouveaux produits à la nomenclature actuelle, a-t-il affirmé tout en mentionnant que l'entreprise ambitionne de développer la production de plusieurs vaccins actuellement importés.

APS

CHU CONSTANTINE Lancement d'une campagne de dépistage précoce de l'hépatite C

Une campagne de dépistage précoce de l'Hépatite C, a été lancée récemment par le service d'hépatogastro-entérologie du Centre hospitalo-universitaire CHU Dr. Ben Badis de Constantine, a indiqué lundi le directeur général de cet établissement de santé Nadir Taïgue.

La campagne destinée au grand public porte sur la réalisation au niveau de ce service de tests de dépistage rapides et gratuits permettant la détection précoce de cette maladie "dangereuse", a souligné M. Taïgue qui a mis l'accent sur l'importance de l'initiative dans la lutte contre cette inflammation du foie provoquée par le virus de l'hépatite C.

Chaque mardi, le service d'hépatogastro-entérologie du CHU de Constantine ouvre ses portes pour effectuer des tests de dépistages de l'Hépatite C au profit des ci-

toyens, a indiqué le même responsable, qui a ajouté que tous les moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour permettre la réussite de l'opération.

Les cas d'hépatite C détectés dans le cadre de cette campagne de dépistage précoce, bénéficient d'une prise en charge médicale urgente pour éviter les complications, a indiqué la même source qui a précisé que l'objectif ultime est d'éradiquer cette pathologie. Selon la même source, la campagne de dépistage précoce de cette infection s'inscrit dans le cadre des ef-



forts déployés par cet établissement de santé visant à préserver la santé publique à travers l'élaboration d'un

plan d'action favorisant le dépistage précoce des maladies pour une meilleure prise en charge des patients.

CONVENTION Signature d'une convention-cadre pour l'assurance des risques professionnels des praticiens de la médecine dentaire à Alger

La Compagnie algérienne des assurances (CAAT) a signé, lundi à Alger, une convention-cadre avec la Section ordinaire régionale des médecins dentistes d'Alger (SORMD), visant à fournir une couverture d'assurance multirisque professionnelle. Le document a été signé par le PDG de la Compagnie algérienne des assurances, Nacer Sais, et le président de la Section ordinaire régionale des médecins dentistes d'Alger, Dr Mohamed Ali Bouderbail, au siège de la CAAT.

En vertu de cette convention, la CAAT propose "une large gamme d'offres d'as-

surance répondant aux besoins des membres de la SORMD d'Alger, notamment l'assurance des biens, l'assurance responsabilité civile et l'assurance multirisque professionnelle", selon les explications fournies à cette occasion.

Cette convention, qui vise également à fournir des solutions d'assurance complètes au profit des dentistes, reflète la place de la CAAT comme "l'une des plus grandes compagnies d'assurance en Algérie" et son engagement à "développer ses services et ses produits selon les besoins du marché local", lit-on dans un

document distribué à la presse. Cette démarche "participe de la stratégie de la compagnie visant à renforcer sa position de partenaire fiable pour les professionnels dans divers secteurs économiques", précise le document.

Pour sa part, le président de la SORMD d'Alger, qui compte 6.000 membres, s'est félicité de la signature de cet accord, soulignant "son importance pour les praticiens de la médecine dentaire, notamment face aux divers accidents pouvant survenir dans leurs cliniques".

PRÉVENTION La sécurité et la prévention des accidents maritimes et maladies professionnelles, thème d'un Séminaire régional à Annaba

La sécurité et la prévention des accidents maritimes et maladies professionnelles a été lundi le thème d'un Séminaire régional organisé, à Annaba en présence de 150 acteurs exerçant divers métiers de la pêche.

L'accent a été particulièrement mis sur les maladies professionnelles affectant les professionnelles de la pêche et leur prévention durant cette rencontre initiée par la Direction de la pêche et des produits halieutiques d'Annaba en coordination avec la Chambre locale de la pêche et en présence des directeurs du secteur des wilayas d'Annaba, Boumerdès, Tizi Ouzou, Bejaïa, Jijel, Skikda, et d'El-Tarf ainsi que les directeurs des chambres relevant du ce secteur de Sétif et de Guelma.

Présidant l'ouverture de cette rencontre dans sa première édition, l'inspecteur général du ministère de la Pêche et des Produits Halieutiques, Farid Hardaoui, a appelé à conjuguer les efforts pour la mise en place des conditions propices à cette profession à travers son encadrement, la formation de ceux qui l'exercent et la réalisation des structures de base pour l'amélioration des conditions de travail des pro-

fessionnels de la pêche. L'intervenant a salué l'organisation de ce premier Séminaire du genre consacré à cette catégorie de professionnels de la mer, estimant que c'est aussi une occasion pour eux d'exprimer leurs préoccupations et problèmes.

Relevant que le secteur emploie plus de 70.000 acteurs à l'échelle nationale,

l'inspecteur général a rappelé que l'Algérie a enregistré 72 accidents durant la période de 2020 à 2024 dont 10 % survenus dans la wilaya d'Annaba avec le naufrage de sept embarcations et la mort de 11 personnes.

De son côté, le président de l'Association des armateurs et professionnels de la pêche, Nabil Alla, a appelé à

prévoir des facilitations, à protéger ceux exerçant des métiers pénibles et à garantir leurs droits et sécurité.

Il a également relevé que le Séminaire est une opportunité aux professionnels pour exposer aux instances de tutelle leurs préoccupations et trouver des solutions en vue de réduire les accidents en mer.

SANTÉ SCOLAIRE Vers le développement d'une culture sanitaire chez l'enfant (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé lundi à Alger, que la future stratégie relative à la santé scolaire devait assurer le développement d'une culture sanitaire chez l'enfant ainsi que le renforcement des unités spécialisées en la matière.

Présidant l'ouverture d'une journée d'étude sur "la promotion de la santé en milieu scolaire dans le cadre d'une approche multisectorielle", le ministre de la Santé a indiqué que "la future stratégie doit être basée sur le développement d'une culture sanitaire chez l'enfant et le renforcement des unités spécialisées en la matière", tout en définissant les missions et les responsabilités de chaque secteur.

M. Saihi a également rappelé les efforts consentis par l'Etat visant à protéger la santé de l'enfant en milieu scolaire, notamment en vertu de l'article 94 de la loi relative à la Santé, qui stipule que "l'Etat assure la protection et la promotion de la santé en milieu

éducatif, universitaire et de formation professionnelle, à travers des actions et programmes de santé appropriés".

Et de préciser que le travail accompli par son département, avec d'autres secteurs dans le milieu éducatif a donné lieu à des résultats positifs, qui doivent, cependant, être renforcés, compte tenu du nombre d'enfants scolarisés estimé à plus de 11 millions, souligne le ministre se félicitant des actions de proximité menées par les unités de santé scolaire, notamment en matière de sensibilisation. Pour sa part, la sous-directrice des milieux spécifiques au ministère de la Santé, Fatima Bousmaha, a indiqué dans une déclaration à la presse que cette rencontre visait à proposer une stratégie générale incluant tous les secteurs concernés, pour lutter contre certains problèmes auxquels les écoliers sont confrontés, notamment avec l'apparition de certaines pathologies comme les troubles de la vision et le surpoids.

EPIDEMIE Les Philippines enregistrent 233 décès dus à la dengue depuis janvier

Les Philippines ont enregistré 233 décès dus à la dengue entre janvier et le 29 juin de cette année, en raison de l'augmentation du nombre de cas pendant la saison des pluies, a déclaré mardi le département de la Santé du pays.

Le secrétaire adjoint à la Santé, Albert Domingo, a indiqué que le ministère avait enregistré 90.119 cas de dengue entre janvier et le 29 juin, soit 19% de plus qu'au cours de la même période l'année dernière.

M. Domingo a précisé que sept des 17 régions du pays ont enregistré une augmentation du nombre de cas de cette maladie.

"Les cas de dengue augmentent comme prévu en raison des précipitations, qui permettent à l'eau de s'accumuler et de stagner. Si rien n'est fait, les moustiques responsables de la propagation de la dengue se reproduisent dans ces mares d'eau stagnante", a ajouté M. Domingo.

Le secrétaire philippin à la Santé, Teodoro Herbosa, a souligné la nécessité



de supprimer les gîtes larvaires en éliminant les eaux stagnantes dans les communautés. Il a également insisté sur l'importance de consulter immédiatement un médecin en cas de symp-

tômes, car un diagnostic et un traitement précoces sont essentiels à la prise en charge de la dengue.

Les maladies infectieuses transmises par l'eau, dont la dengue, atteignent généralement

un pic au début de la saison des pluies, de juillet à octobre, en raison de la fluctuation des conditions météorologiques, des inondations et de l'accumulation d'eau contaminée.

VACCINATION L'UNICEF et l'OMS appellent à une intensification des vaccinations infantiles

Deux agences de l'ONU ont appelé lundi à un rattrapage en matière de vaccination des enfants, avertissant que les vaccinations mondiales d'enfants ont stagné l'année dernière, laissant 2,7 millions d'entre eux non vaccinés ou une couverture vaccinale insuffisante.

Les dernières estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur la couverture vaccinale nationale fournissent l'ensemble des données les plus importantes et les plus complètes au monde sur les tendances en matière de vaccination contre 14 maladies. Ces estimations "soulignent la nécessité de poursuivre les efforts de rattrapage, de redressement et de renforcement des systèmes".

Les niveaux de vaccination des enfants ont stagné en 2023, par rap-

port aux niveaux préépidémiques de 2019, laissant de nombreuses personnes sans protection vitale, notamment contre la rougeole. De nouvelles données révèlent que près de trois nourrissons sur quatre vivent dans des pays où la faible couverture vaccinale est à l'origine de flambées de la rougeole.

"Les dernières tendances démontrent que de nombreux pays continuent d'oublier beaucoup trop d'enfants", a déploré la directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell. "Comblant le fossé de la vaccination nécessite un effort mondial, avec les gouvernements, les partenaires et les dirigeants locaux qui investissent dans les soins primaires et les travailleurs communautaires pour s'assurer que chaque enfant est vacciné et que l'ensemble des soins sont renforcés". Les données des agences montrent que le nombre d'enfants ayant

reçu trois doses de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC) en 2023 -- un marqueur clé de la couverture vaccinale mondiale -- a stagné à 84% (108 millions). Toutefois, le nombre d'enfants n'ayant pas reçu une seule dose de vaccin est passé de 13,9 millions en 2022 à 14,5 millions en 2023.

"Plus de la moitié des enfants non vaccinés vivent dans les 31 pays fragiles, touchés par des conflits et des installations vulnérables, où les enfants sont particulièrement exposés aux maladies évitables en raison des perturbations et du manque d'accès à la sécurité, à la nutrition et aux services de santé", ont-elles déclaré. "En outre, 6,5 millions d'enfants n'ont pas reçu leur troisième dose de vaccin DTC, qui est nécessaire pour assurer une protection contre la maladie pendant la petite enfance".

GRIPPE AVIAIRE Quatre nouveaux cas humains confirmés aux Etats-Unis

Quatre nouveaux cas humains de grippe aviaire ont été confirmés aux Etats-Unis par les autorités sanitaires dimanche, ce qui porte à huit le nombre de personnes infectées depuis le printemps par cette maladie d'origine animale.

Les personnes contaminées sont quatre "ouvriers agricoles" travaillant dans le même élevage de volailles, ont expliqué les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) dans un communiqué.

Un cinquième cas est

également soupçonné et doit encore faire l'objet d'analyses pour être confirmé. Le risque pour la population américaine reste "faible", ont toutefois souligné les CDC. Les travailleurs contaminés souffrent de "conjonctivite" et de "symptômes grippaux".

Une épidémie de grippe aviaire a été repérée au printemps aux Etats-Unis, avec un fait inhabituel: cette maladie qui touchait initialement surtout la volaille et les oiseaux affecte désormais aussi les vaches.

Une première infection au Texas, dans le sud

des Etats-Unis, avait été annoncée le 1er avril. Il s'agissait alors du premier cas connu mondialement de grippe aviaire chez un humain via une vache. Deux autres cas avaient ensuite été rapportés dans le Michigan.

Et début juillet, un autre cas a été identifié au Colorado dans un élevage de vaches. Cet Etat de l'Ouest américain voit désormais la maladie se propager à la fois chez le bétail et la volaille.

Les experts s'inquiètent du nombre croissant de mammifères infectés par la maladie, même si les cas chez les humains

restent rares. Ils craignent qu'une forte circulation ne facilite une mutation du virus qui lui permettrait de passer d'un humain à un autre.

Les CDC ont réitéré leur appel à la précaution pour les travailleurs en contact avec des vaches ou des volailles infectées. Des analyses génétiques supplémentaires doivent être réalisées concernant ces nouveaux cas au Colorado, pour détecter toute possible modification du virus susceptible d'entraîner "une modification de l'évaluation du risque" des autorités pour la population.

PALUDISME La Côte d'Ivoire introduit officiellement le vaccin antipaludique dans son programme de santé publique



La Côte d'Ivoire a annoncé, lundi, l'introduction officielle du vaccin antipaludique dans le Programme Elargi de Vaccination (PEV) du pays. Cette insertion du vaccin antipaludique dans le PEV vise à protéger les enfants âgés de 6 mois à 23 mois contre les formes graves de paludisme et à réduire considérablement les décès associés à cette maladie. Elle intervient au moment où le pays est en proie à une épidémie de dengue, une maladie infectieuse virale également transmise aux êtres humains par le moustique.

Le vaccin antipaludique sera d'abord administré à 250.000 enfants dans un premier temps, avant de l'étendre à tout le territoire ivoirien. Fin novembre 2023, le directeur coordonnateur du Programme national de lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire, Mea Antoine Tanoh, a fait remarquer que l'incidence de cette maladie dans le pays était de 270 dans la population générale et de 842 chez les enfants de moins de 5 ans, en 2022.

Le ministre ivoirien de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, a rappelé que le vaccin était gratuit dans tous les établissements de santé publique.

Cette gratuité s'inscrit dans le cadre de l'engagement de la Côte d'Ivoire à réduire d'au moins 75%, par rapport aux chiffres de 2015, l'incidence du paludisme et de la mortalité due au paludisme sur ses populations d'ici à 2026.

GHANA Neuf cas de dengue confirmés à l'Est du pays



Les autorités sanitaires ghanéennes ont annoncé dimanche avoir confirmé 9 cas de dengue dans la région Est du pays. Le Service de santé du Ghana (GHS) a déclaré dans un communiqué avoir reçu la confirmation du Noguchi Memorial Institute for Medical Research (NMIMR), selon laquelle des échantillons de patients ont été testés positifs à la dengue. Selon le GHS, l'équipe nationale de surveillance a détecté des affections s'apparentant au paludisme dans certains districts de la région Est qui ne répondaient pas au traitement recommandé contre le paludisme.

"Des échantillons des patients ont été envoyés au NMIMR pour tests, et il a été confirmé que 9 d'entre eux sont des cas de dengue, qui sont traités comme des cas non graves à domicile", a indiqué le communiqué. Le GHS a ajouté qu'une équipe de spécialistes au niveau national a rejoint l'équipe régionale pour mener une enquête détaillée sur l'épidémie. La dengue est une infection virale transmise aux humains par les moustiques, qui peut provoquer des symptômes tels que de la fièvre, des nausées, des courbatures et des maux de tête.

INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE

Comment la prévenir ?

Les intolérances alimentaires, souvent dues à une irritation de l'intestin, sont de plus en plus répandues. Bien que leurs symptômes se ressemblent, elles se distinguent des allergies alimentaires. Mais comme celles-ci, les intolérances impliquent l'élimination plus ou moins stricte de certains produits de l'alimentation des personnes affectées.

Les intolérances alimentaires ne mettent pas en cause le système immunitaire. Ce sont des réactions de type irritatif, le plus souvent au niveau de l'intestin, dues à des composés chimiques contenus dans les aliments. Certaines intolérances - au gluten ou au lactose, par exemple - sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin.

Quels sont les symptômes des intolérances alimentaires ?

En règle générale, les intolérances alimentaires se traduisent par des maux de ventre, des nausées et des vomissements, des diarrhées, des ballonnements, des réactions de la peau (rougeurs, petits boutons, démangeaisons, etc.), des maux de tête, des sueurs froides ou une sensation de mal-être. Si l'aliment mal toléré cesse d'être consommé, les symptômes disparaissent en quelques heures, voire quelques jours. Si la personne continue à consommer ces aliments, les symptômes persistent et, dans certains cas, peuvent s'accompagner de fatigue et d'amalgissement.

Il existe parfois des intolérances alimentaires occasionnelles, en lien avec une irritation temporaire de l'intestin, par exemple. C'est le cas de l'intolérance au lactose pendant un épisode de diarrhée aiguë.

Quelles sont les complications des intolérances alimentaires ?

Les complications des intolérances alimentaires sont liées à la diminution de l'absorption des nutriments qu'elles peuvent entraîner. Ceci est particulièrement vrai avec la maladie cœliaque, qui peut se révéler dangereuse si aucun traitement n'est entrepris.

Quelles sont les causes des intolérances alimentaires ?

Les aliments qui sont à l'origine d'une intolérance sont parfois difficiles à identifier. Les intolérances les plus fréquentes sont dues au gluten (une protéine présente dans le germe et dans l'enveloppe de certaines céréales) et au lactose (sucre du lait). D'autres intolérances sont dues à la tyramine (une substance que l'on trouve dans les fromages, le vin rouge, l'avocat, les framboises, les haricots, la bière et les levures, etc.) ou au glutamate. Les tomates et les aliments en conserve sont parfois responsables d'intolérance alimentaire.

Chez les enfants, les intolérances alimentaires les plus fréquentes sont dues au lactose et au gluten. Elles sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin. Plus rarement, une intolérance alimentaire est liée à une sensibilité particulière de l'enfant vis-à-vis d'un aliment ou d'un additif chimique, par exemple un colorant.

L'intolérance au lactose, qu'est-ce que c'est ?

L'intolérance au lactose est à distinguer de l'allergie aux protéines de lait de vache : ses symptômes sont plus gênants que



graves. Elle est due à une sécrétion insuffisante de lactase (l'enzyme qui digère le lactose) par l'intestin. Dans certains cas, cette insuffisance est héréditaire et ces symptômes apparaissent dès la naissance. Le nouveau-né ne supporte ni le lait maternel, ni le lait artificiel. Dans d'autres cas, l'insuffisance est la conséquence temporaire d'une infection de l'intestin (gastro-entérite) et elle disparaît avec la guérison.

Une personne intolérante au lactose n'est pas capable de digérer ce sucre. Il reste dans l'intestin, où il favorise la fermentation des bactéries et retient l'eau dans les selles. Cette intolérance se traduit par la production d'une diarrhée aigrelette et irritante pour le siège, ainsi que par des vomissements, des ballonnements et gaz, des maux de ventre, etc.

Chez les enfants plus grands et les adultes, l'arrêt de la consommation régulière du lait - jusque-là bien toléré - se traduit parfois par une disparition de la capacité à sécréter la lactase. Le lait, lorsqu'il est pris en grande quantité (plus de 250 ml à la fois), devient alors difficile à digérer et provoque des diarrhées. L'intolérance au lactose est plus fréquente chez les personnes de souche méditerranéenne, africaine ou asiatique.

La maladie cœliaque, qu'est-ce que c'est ?

L'intolérance au gluten est à l'origine d'une maladie, la maladie cœliaque, qui peut avoir de graves conséquences. Elle apparaît généralement chez les enfants au moment du passage à une alimentation contenant des farines. Elle se traduit par des diarrhées ou des selles molles, des bal-

lonnements et de la fatigue. Si cette intolérance n'est pas rapidement dépistée, les parois de l'intestin peuvent s'atrophier, entraînant une mauvaise absorption de l'ensemble des nutriments. À la longue, des carences alimentaires apparaissent et l'enfant cesse de grossir, voire perd du poids.

Comment prévenir les intolérances alimentaires ?

Il n'existe malheureusement pas de moyen de prévenir les intolérances alimentaires. Si vous voulez que vos enfants puissent boire du lait toute leur vie sans problème, continuez à leur en donner régulièrement afin que leur intestin reste capable de sécréter la lactase.

Doit-on consulter un médecin en cas d'intolérance alimentaire ?

Lorsqu'on suspecte un lien entre des symptômes et un certain type d'aliment, il est préférable de consulter un médecin. Avant la consultation, il peut être utile de consommer plusieurs fois l'aliment suspect (à quelques jours d'intervalle) pour confirmer le lien entre celui-ci et les symptômes.

Dans le cas où l'on suspecte une intolérance alimentaire chez un nourrisson, il est souhaitable de consulter un médecin si : le nourrisson vomit ou présente une diarrhée, il a régulièrement le ventre gonflé et douloureux, émet beaucoup de gaz ou présente des selles molles et malodorantes.

Il a régulièrement le ventre gonflé et douloureux, émet beaucoup de gaz ou présente des selles molles et malodorantes.

Il a régulièrement le ventre gonflé et douloureux, émet beaucoup de gaz ou présente des selles molles et malodorantes.

S'il suspecte une intolérance alimentaire, le médecin pourra demander des examens complémentaires qui l'aideront à orienter son diagnostic et permettront d'éliminer la possibilité d'une allergie alimentaire. Le diagnostic d'une intolérance alimentaire peut être délicat et demander du temps. Si cette intolérance est confirmée, le médecin prescrit un régime alimentaire particulier : lait sans lactose ou aliments sans gluten, par exemple.

Si l'intolérance au lactose est liée à une gastro-entérite, le lait sera réintroduit progressivement, après guérison de l'infection intestinale.

Comment se nourrir lorsque l'on souffre d'intolérance alimentaire ?

Respectez scrupuleusement les conseils de votre médecin concernant votre alimentation ou celle de votre enfant, en particulier en cas d'intolérance au gluten. En pratique, cela peut se révéler compliqué, mais c'est à ce prix que vous préservez votre santé et la sienne.

...en cas de maladie cœliaque

Les personnes intolérantes au gluten (maladie cœliaque) ne peuvent consommer aucun produit contenant du blé, de l'orge, de l'avoine, de l'épeautre, du kamut ou du seigle, ce qui exclut le pain, les pâtes et la plupart des farines. Attention, ces ingrédients sont parfois présents en toutes petites quantités dans les produits alimentaires industriels (notamment les moutardes, les sauces et les chocolats), répertoriés sous les mentions « amidon », « extraits de malt », « protéines végétales » ou « matières grasses ». Bien que présent en toutes petites quantités, le gluten de ces aliments peut sérieusement endommager la paroi de l'intestin. En cas d'intolérance au gluten, on peut utiliser de la farine de riz, de soja, de sarrasin et de maïs ou de la féculé de pomme de terre. Il existe des gammes de produits garantis sans gluten, dont des farines de blé déglutinisées, des pâtes, des biscuits, etc.



Attention aux médicaments



Certains médicaments contiennent parmi leurs ingrédients inactifs (les excipients) du lactose ou du gluten (signalé sous les termes « gluten de blé », « amidon de blé », « son », « huile de germe de blé », « amylose végétale », etc.).

Signalez votre intolérance alimentaire à votre médecin et à votre pharmacien. Ceci est particulièrement important lorsque votre pharmacien substitue, avec votre accord, un médicament générique à celui prescrit par le médecin.

Certains médicaments génériques contiennent ces substances, alors que le médicament de marque correspondant (le princeps) n'en contient pas.

Se nourrir en cas d'intolérance au lactose

De nombreux aliments concernés Le lactose (sucre du lait) est présent dans de très nombreux aliments : produits laitiers et fromages bien sûr, mais aussi certains jus de fruits, biscuits, céréales de petit-déjeuner ou potages. Lisez attentivement les étiquettes.

Une sensibilité propre à chacun

L'intolérance au lactose est moins problématique que l'allergie au lait de vache.

Les personnes intolérantes au lactose ont souvent une sensibilité qui leur est propre et qu'ils connaissent bien. Par exemple une part de fromage à pâte dure, moins riche en lactose qu'un fromage frais, sera bien tolérée ; alors qu'un demi-verre de lait entraînera inmanquablement des ballonnements, des douleurs intestinales et une diarrhée.

Ce même demi-verre de lait, mélangé à une purée, pourra être digéré sans problème. Pour ceux qui sont fortement intolérants au lactose, des produits à base de soja sont disponibles dans le commerce. Mieux vaut les acheter enrichis en calcium.

Médicaments et alimentation

L'alimentation peut avoir de multiples effets sur l'action des médicaments. À l'inverse, certains médicaments peuvent, quant à eux, diminuer l'absorption de nutriments. Afin d'éviter ces conséquences indésirables, il faut adapter son traitement et son alimentation. Avant tout, il convient de lire attentivement la notice de tous les médicaments.

Les effets des aliments sur les médicaments

Les aliments peuvent avoir de nombreux effets sur les médicaments.

La prise de nourriture influence l'absorption de nombreux médicaments. Elle peut la diminuer, l'augmenter ou la retarder. Plusieurs mécanismes d'action sont en jeu.

La modification de l'acidité de l'estomac joue un rôle important dans l'absorption des médicaments. Après un repas, cette acidité augmente. Certains médicaments sont alors moins bien absorbés.

Selon les cas, la consommation d'un repas riche en graisses peut soit gêner l'absorption de médicaments par le tube digestif, soit au contraire en améliorer l'absorption sans en augmenter la toxicité (médicaments antiviraux, notamment).

Une meilleure tolérance au traitement médicamenteux

Dans le cas de l'aspirine et des anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène, paracétamol, etc.), la prise à jeun assure un effet plus rapide, mais la prise au cours du repas limite la survenue de troubles digestifs tels que nausées, brûlures d'estomac ou diarrhée.

Des actions opposées entre médicaments et aliments

Nutriments et médicaments ont parfois des effets opposés : les patients traités par des anticoagulants de la famille des antivitamines K savent combien il est important de connaître leur régime alimentaire, pour empêcher qu'il ne diminue l'effet de leur traitement. Ils doivent éviter les apports significatifs d'aliments réputés riches en vitamine K, comme les abats, l'avocat, les brocolis, les carottes, la choucroute, les choux, choux fleurs et choux de Bruxelles, les épinards, le fenouil, le foie, la laitue ou les tomates. Ces aliments diminuent l'effet de l'anticoagulant tout le mécanisme d'action repose sur la neutralisation de la vitamine K. La consommation de sel doit également être surveillée lors de certains traitements sur une longue période, par anti-hypertenseurs ou corticostéroïdes, par exemple.

Des effets indésirables augmentés par les aliments

Des aliments à éviter

Parfois, les aliments peuvent augmenter la concentration des médicaments dans le sang et, de ce fait, favoriser leurs effets indésirables. Le jus de pamplemousse agit sur le métabolisme du foie et diminue l'élimination de certains médicaments.

Les antidiabétiques (antiprotéases, médicaments contre le cholestérol de la famille des statines, médicaments immunosuppresseurs, antiépileptiques, par exemple). Sa consommation doit être évitée pour limiter le risque d'effets toxiques de ces médicaments.

Un régime alimentaire imposé

Dans des cas rares, la prise d'un médicament impose un régime particulier. Le Marsilid (prazosine), un antihypertenseur rarement prescrit de nos jours, ne doit pas être associé avec certains aliments : tous les fromages, tous les aliments vieillissants et fermentés, les abats (rognons, ris), les fruits et légumes gâtés, les aliments et boissons fermentés (extraits de levure, bière) ou les boissons alcoolisées.

Diurétiques et nutrition

Certains substances diurétiques comme le furosémide entraînent une perte de potassium. Elles justifient l'adoption d'une alimentation riche en potassium ou une prescription complémentaire de potassium. Au contraire, d'autres substances diurétiques comme l'amiloride ou la spironolactone, ainsi que les inhibiteurs de l'enzyme de conversion (des médicaments contre l'hypertension artérielle) empêchent la fuite du calcium dans les urines.



sées. La consommation de ces aliments augmente le risque de poussée d'hypertension artérielle, effet indésirable possible de ce traitement. D'autres aliments tels que le chocolat, le café, les colas, les fruits secs ou la choucroute doivent être consommés avec modération.

Pansements digestifs et nutrition

Les pansements digestifs, utilisés en cas d'algues ou de douleurs d'estomac, diminuent l'absorption de nombreux micronutriments comme les vitamines, les minéraux et les oligoéléments.

Antibiotiques de la famille des cyclines et nutrition

Les antibiotiques de la famille des cyclines se fixent au calcium et diminuent son absorption digestive.

Autres antibiotiques et nutrition

Certaines substances antibiotiques (notamment la ciprofloxacine, l'énoxacine et la norfloxacine) peuvent augmenter ou prolonger les effets de la caféine, en augmentant sa concentration dans le sang. L'absorption de quantités importantes de café ou de thé doit être évitée pendant le traitement. Les antibiotiques peuvent également être à l'origine de vomissements et de diarrhée. Si ces troubles sont importants, ils risquent de provoquer une déshydratation ou des pertes importantes de sels minéraux et d'oligoéléments.

Diurétiques et nutrition

Lisez attentivement la notice de vos médicaments, vous y trouverez toutes les informations concernant d'éventuelles interactions avec la nourriture. Si nécessaire, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien s'il vaut mieux éviter d'absorber certains aliments ou boissons avec le traitement que vous prenez. Si vous consultez un diététicien ou un médecin nutritionniste, pensez à lui indiquer vos éventuels traitements.

Ils demandent une surveillance de l'apport alimentaire de potassium pour prévenir les excès.

Laxatifs et nutrition

L'utilisation prolongée de laxatifs lubrifiants comme l'huile de paraffine par exemple, ou celle de certains médicaments contre le cholestérol ou l'obésité peut réduire l'absorption des vitamines A, D, E et K.

L'usage régulier de laxatifs stimulants peut être responsable d'une perte de sels minéraux par l'organisme, notamment de potassium.

Les effets de l'alcool sur les médicaments

L'alcool peut entraîner des réactions avec les médicaments ; par exemple accentuer fortement certains effets indésirables, comme la somnolence dans le cas des médicaments sédatifs. Il peut également provoquer des bouffées de chaleur ou des vomissements lorsqu'il est associé avec certains antibiotiques ou certains traitements du diabète de type 2. Dans le cas d'une maladie chronique, il peut également déséquilibrer un traitement jusque-là efficace et bien toléré. Par exemple, l'effet d'un traitement anticoagulant pris par voie orale peut être augmenté en cas d'intoxication alcoolique aiguë (une « cuite ») ou diminué en cas d'alcoolisme chronique. Lorsque l'on prend des médicaments, il est toujours préférable de s'abstenir de consommer des boissons alcoolisées.

En pratique, comment marier aliments et médicaments ?

Lisez attentivement la notice de vos médicaments, vous y trouverez toutes les informations concernant d'éventuelles interactions avec la nourriture. Si nécessaire, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien s'il vaut mieux éviter d'absorber certains aliments ou boissons avec le traitement que vous prenez. Si vous consultez un diététicien ou un médecin nutritionniste, pensez à lui indiquer vos éventuels traitements.

SAHARA OCCIDENTAL Manifestation de soutien à la cause sahraouie aux îles Canaries

Des centaines de personnes ont manifesté au Tenerife aux îles Canaries pour exprimer une nouvelle fois leur soutien à la lutte du peuple sahraoui et exiger la fin de l'exploitation illégale par le Maroc des ressources naturelles du Sahara occidental.

À l'appel d'associations sahraouies et canariennes, plusieurs personnes sont sorties lundi dans les rues de Tenerife pour exiger la fin du pillage des ressources naturelles du Sahara occidental occupé par le Maroc, ont rapporté des médias.

Les manifestants ont brandi des drapeaux du Sahara occidental et des banderoles sur lesquelles des sociétés multinationales qui poursuivent illégalement leurs activités dans les territoires occupés - ont été pointées du doigt afin de mettre fin à leurs projets.

Cette semaine, le président de la Fédération espagnole des institutions solidaires avec le Sahara occidental, Carmelo Ramirez, a tiré la sonnette d'alarme sur l'exploitation illégale des ressources naturelles



dans cette région, soulignant l'impératif de s'attaquer au problème du pillage de ces ressources par le Maroc dans les territoires occupés. Les réserves de pêche et potentiellement du pétrole, représentent un enjeu économique considérable, exacerbant les tensions dans ce conflit vieux de plusieurs décennies.

Afrique du Sud : le ministre des Relations internationales et de la Coopération réitère le soutien indéfectible de son pays au peuple sahraoui

Le ministre des Relations internationales et de la Coopération de l'Afrique du Sud, M. Ronald Lamola, a réitéré la position immuable de son pays en soutien à la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance, a indiqué l'agence de presse sahraouie (SPS).

Ces propos ont été tenus lors d'un point de presse organisé à l'issue d'une rencontre ayant réuni le ministre sud-africain avec le ministre sahraoui des Affaires étrangères, membre du Secrétariat général du Front Polisario, Mohamed Sidati, à l'entame de sa visite de travail en Afrique du Sud. Cette réunion, qui s'est déroulée en présence de hauts responsables du ministère sud-africain des Affaires étrangères, a été entamée par un entretien, en tête à tête, entre les deux ministres avant d'être élargie aux membres des deux délégations, précise l'agence SPS. Dans

une déclaration à la presse, M. Lamola a réitéré la position immuable de son pays en soutien à la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance. Pour sa part, M. Mohamed Sidati a exprimé sa profonde gratitude au gouvernement sud-africain pour les positions de soutien et de solidarité vis-à-vis de la lutte du peuple sahraoui et de sa cause légitime.

Les deux ministres ont également réaffirmé la convergence de vues entre les deux pays sur toutes les questions liées aux relations bilatérales et aux questions internationales et africaines examinées.

Les discussions entre les deux ministres ont porté sur les développements survenus en Afrique ainsi que sur les perspectives des relations bilatérales entre les deux pays amis et les moyens de les renforcer et de les consolider, conclut la même source.

BURKINA FASO Plusieurs terroristes "neutralisés" dans le nord-ouest du pays

Plusieurs terroristes ont été tués au cours du week-end par l'armée burkinabè dans une opération menée dans la région de la Boucle du Mouhoun, dans le nord-ouest du Burkina

Faso, a rapporté lundi la presse locale. L'armée burkinabè, citée par l'agence d'information du Burkina (AIB), a expliqué qu'un groupe armé terroriste avait attaqué samedi des populations

dans la localité de Monkuy, dans la région de la Boucle du Mouhoun. La riposte engagée a permis de "neutraliser plusieurs terroristes", selon la même source.

TUNISIE Présidentielle du 6 octobre: 58 postulants ont retiré les formulaires de parrainage (ISIE)

L'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) de Tunisie a enregistré, en date de dimanche, le retrait de 58 formulaires de parrainage par des candidats potentiels à l'élection présidentielle du 6 octobre prochain, a annoncé lundi son porte-parole officiel, Mohamed Tlili Mansri. "L'ISIE a déjà donné le coup d'envoi du processus de contrôle de l'espace public à l'occasion

du démarrage de la période électorale démarrée le 14 juillet, et qui se poursuivra jusqu'à l'annonce des résultats définitifs de la présidentielle", a précisé M. Mansri, dans une déclaration. "Ce contrôle débute deux mois avant la campagne électorale (...) et tout ce processus est géré par la loi électorale et par les décisions réglementaires publiées par l'ISIE", a-t-il souligné. D'après M.

Mansri, le contrôle implique essentiellement l'interdiction de la publicité politique ainsi que la publication des résultats de sondages d'opinion en lien avec le scrutin présidentiel. D'un autre côté, l'instance électorale tunisienne a publié lundi sa décision réglementaire qui fixe les conditions et les procédures de candidature pour la présidentielle. "Le candidat doit être de nationalité

tunisienne, né de parents et de grands-parents maternels et paternels tunisiens. Il (le candidat) doit être âgé d'au moins 40 ans le jour du dépôt de sa candidature. Et les personnes n'ayant pas droit de se porter candidat sont celles condamnées aux peines prévues par les articles 161 (nouveau) et 163 (nouveau) de la loi électorale et par l'article 30 du code pénal", a ajouté le porte-parole.

La décision fixant les conditions et procédures de candidature publiée

L'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) en Tunisie a publié, lundi, le texte fixant les conditions et procédures de candidature pour la présidentielle du 6 octobre prochain, a rapporté l'agence de presse TAP.

La décision en question, qui amende et complète la décision n° 18 de l'année 2014, comporte les conditions de candidature ainsi que les

procédures de parrainage et les documents nécessaires au dossier de candidature.

Selon le deuxième alinéa (nouveau) de l'article 3, le candidat doit être de nationalité tunisienne, né de parents et de grands-parents maternels et paternels tunisiens, conformément aux dispositions de l'article 89 de la Constitution.

L'article 3 de la décision dispose

également que le candidat doit être âgé d'au moins 40 ans le jour du dépôt de sa candidature, conformément à l'article 89 de la Constitution. Le même article stipule que les personnes n'ayant pas droit de se porter candidat sont ceux condamnés aux peines prévues par les articles 161 (nouveau) et 163 (nouveau) de la loi électorale et par l'article 30 du code pénal.

RD CONGO Neuf soldats tués ce week-end par une milice dans l'ouest

Une milice de l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC) a tué samedi neuf soldats dans une attaque contre un camp militaire d'un village, rapportent mardi des médias citant des sources.

Selon des médias, l'attaque a eu lieu dans le territoire de Kwamouth, dans la province de Mai-Ndombe, où deux communautés rivales - les Teke et les Yaka - se disputent des terres le long du fleuve Congo.

Des éléments d'une milice connue sous le nom de Mobondo ont lancé l'assaut dans le village de Kinsele, à environ 130 km au nord-est de la capitale Kinshasa. Le porte-parole de l'armée congolaise, Sylvain Ekenge, a déclaré que "35 assaillants ont également été tués". Le chef du village voisin de Kimomo, Stany Libye, a déclaré qu'"un major, un lieutenant, deux capitaines et cinq soldats ont été tués". "Ils ont surpris les militaires à leur poste vers 5 heures du matin", a déclaré Stany Libye, signalant que "les militaires ont riposté et certains des assaillants ont été maîtrisés". Les violences intercommunautaires à Kwamouth ont tué des centaines de civils des deux côtés et détruit des infrastructures depuis qu'elles ont éclaté en 2022, selon les autorités.

50 morts, dont 9 militaires, dans une attaque criminelle à l'est de Kinshasa

Plus de 50 personnes, dont 9 militaires, ont été tuées suite à une attaque menée par la milice Mobondo contre une position militaire dans la localité de Kinsele, à environ 100 km à l'est de Kinshasa, a rapporté lundi la radio onusienne Okapi. "L'attaque a eu lieu samedi, lorsque des miliciens Mobondo, venus en nombre, ont attaqué une position de l'armée à Kinsele, province de Kwamouth, avant d'être repoussés par les Forces armées congolaises (Fardc)", a précisé la même source. "Le bilan est de 41 miliciens neutralisés, 9 militaires tombés et une dame épouse d'un militaire également tombée", selon un témoignage du chef du village Kimomo (voisin), Stany Libye, cité par Radio Okapi. L'information a été confirmée par le député provincial élu de Kwamouth, David Bisaka, qui évoque 42 Mobondo éliminés, 9 militaires et une femme de militaire tués. Pour rappel, mi-mars 2024, le président Félix Tshisekedi, a mené des négociations de paix entre les chefs coutumiers Teke et Yaka et les membres de la milice Mobondo, qui ont abouti à un accord de cessez-le-feu. Cependant, la viabilité du processus de paix a été remise en question lorsque les milices Mobondo ont tué plusieurs civils le lendemain de la signature de l'accord. Plusieurs chefs Teke ont contesté l'initiative de paix, estimant qu'elle n'était pas suffisamment inclusive ou équitable, selon un rapport d'un groupe d'experts des Nations Unies rendu public le 9 juillet courant.

PRÉSIDENTIELLE AU RWANDA Kagame en tête avec 99,15% des voix, selon des résultats partiels (Commission électorale)

Le président rwandais Paul Kagame est en tête de l'élection présidentielle, avec 99,15% des voix, selon des résultats officiels partiels portant sur 79% des bulletins dépouillés annoncés lundi soir par la commission électorale (NEC). Selon ces résultats lus à la télévision nationale par la présidente de la commission électorale Oda Gasinzigwa, "le candidat du Front patriotique rwandais, Paul Kagame, a obtenu 99,15% des voix à l'élection présidentielle".

"Le candidat du Parti Démocratique Vert du Rwanda, Frank Habineza, a obtenu 0,53% et le candidat indépendant Philippe Mpayimana a obtenu 0,32%", a-t-elle ajouté. Quelque 9 millions de Rwandais étaient appelés aux urnes lundi pour des élections législatives et présidentielle. Les résultats définitifs seront proclamés le 27 juillet. Pour la première fois, la présidentielle est couplée avec les législatives.

APS

PALESTINE 9.241 élèves sont tombés en martyr depuis le 7 octobre

Le ministère palestinien de l'Education et de l'Enseignement supérieur a indiqué mardi, que 9.241 élèves sont tombés en martyrs et 15.182 autres ont été blessés depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée, le 7 octobre 2023, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Au moins 9.138 élèves sont tombés en martyrs et 14.671 autres ont été blessés dans la bande de Gaza, tandis que 103 élèves sont tombés en martyrs, 505 autres ont été blessés et 357 ont été arrêtés en Cisjordanie occupée, précise un communiqué du ministère palestinien cité par Wafa.

Par ailleurs, 497 enseignants et personnel de l'administration sont tombés en martyrs et 3.426 autres ont été blessés à Gaza et en Cisjordanie, ajoute la même source.

D'autre part, 353 écoles publiques et universités ainsi que 65 établissements appartenant à l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) ont été bombardés et saccagés dans la bande de Gaza, souligne également le communiqué, relevant que 139 de ces structures ont été gravement endommagées et 93 ont été complètement détruites.

En Cisjordanie, 69 écoles et 5 uni-



versités ont été prises d'assaut et saccagées, tandis que 133 écoles publiques ont été utilisées comme centres d'hébergement dans la bande de Gaza.

Le ministère a, entre autres, souli-

gné que 620.000 élèves et 88.000 étudiants sont dans l'incapacité de s'inscrire dans leurs établissements respectifs depuis le début de l'agression sioniste.

Plusieurs colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa

Plusieurs colons sionistes ont pris d'assaut mardi l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons se sont intro-

duits par groupes successifs dans l'enceinte de la mosquée et effectué des rituels talmudiques dans ses cours, précise Wafa. De son côté, la police de l'occupant sioniste a transformé la vieille ville d'El-Qods en caserne militaire et déployé des centaines d'éléments à courte

distance, notamment devant les portes de la mosquée sainte. Les forces d'occupation ont également renforcé leurs procédures militaires dans la vieille ville d'El-Qods et de la mosquée d'Al-Aqsa tout en imposant des restrictions à l'entrée des fidèles Palestiniens.

Troisième lieu saint de l'Islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

FRANCE

Un militaire blessé au couteau à Paris

Un militaire français participant à une patrouille antiterroriste a été blessé par un homme armé d'un couteau à la Gare de l'Est à Paris, et

le suspect a été interpellé, a indiqué le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin.

Le pronostic vital du militaire

"n'est pas engagé", a précisé le ministre sur les réseaux sociaux. Le soldat a été blessé à l'épaule, a précisé une source policière.

ETATS-UNIS

Trump désigné officiellement candidat des républicains aux élections présidentielles

Donald Trump a été officiellement désigné lundi candidat du parti républicain aux élections présidentielles américaines de novembre prochain, au premier jour de la convention des républicains qui se tient à Milwaukee (nord-est).

L'ancien président a décroché le nombre nécessaire de délégués pour s'assurer l'investiture de son parti lors d'une série de

primaires républicaines et faire face à son rival démocrate et actuel président Joe Biden lors d'un nouveau duel. Lors du Super Tuesday - le 5 mars dernier -, qui a vu une quinzaine d'Etats voter, Trump et Biden ont dominé les primaires et caucus organisés par leurs partis. Souvent considéré comme le coup d'envoi des primaires présidentielles, ce rendez-vous a été marqué par les victoires écri-

santes du président Joe Biden et de son prédécesseur Donald Trump. La convention républicaine, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, devrait permettre à nombre de dirigeants républicains de souligner leur soutien à Trump et de tenter d'attirer les voix des électeurs indécis.

Les différents intervenants discuteront de plusieurs questions d'actualité, dont la criminalité, le pou-

voir d'achat et l'immigration. Donald Trump a annoncé, dans son intervention, avoir choisi le sénateur J.D. Vance comme son vice-président en cas de victoire lors du prochain scrutin du 5 novembre. J'ai décidé que la personne la plus apte à assumer la fonction de vice-président des Etats-Unis était le sénateur J.D. Vance, du grand Etat de l'Ohio", a indiqué Trump sur les réseaux sociaux.

IRAK

Le SG de l'ONU nomme un nouveau représentant spécial

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a annoncé lundi la nomination du diplomate omanais Mohamed al Hassan, au poste de nouveau représentant spécial pour l'Irak.

M. Al Hassan, qui dirigera également la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Irak (MANUI), succède à la Néerlandaise Jeanine Hennis-Plasschaert.

Selon un communiqué publié par les Nations Unies, le nouveau représentant spécial pour l'Irak apporte à ce poste une vaste expérience diplomatique avec une carrière de plus de 30 ans dans la diplomatie préventive, la consolidation de la paix et le développement.

Représentant permanent du sultanat d'Oman auprès des Nations Unies à New York depuis 2019, il a occupé auparavant diverses fonctions au ministère des Affaires étrangères d'Oman, notamment en tant qu'ambassadeur en Russie et représentant permanent adjoint auprès des Nations Unies à New York.

HAÏTI

200 nouveaux policiers kényans en route pour la force multinationale

Un nouveau contingent de 200 policiers kényans a quitté lundi le Kenya en direction d'Haïti pour participer à une mission internationale visant à rétablir la sécurité dans le pays des Caraïbes en proie à la violence des gangs, ont rapporté mardi des médias citant deux sources policières.

"Nous avons 200 policiers qui sont partis lundi soir, ils devraient atterrir à leur destination Haïti ce matin", a déclaré un haut officier de police cité par des médias. Une information confirmée par un autre officier de police.

Un premier contingent de 400 policiers kényans était arrivé fin juin en Haïti dans le cadre de cette force. Le Kenya a proposé d'envoyer au total un millier de policiers en Haïti pour la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), prévue pour une durée initiale d'un an (jusqu'en octobre 2024) et à laquelle doivent également contribuer le Bangladesh, le Bénin, le Tchad, les Bahamas et la Barbade.

Le déploiement a été approuvé par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU en octobre. Haïti fait face à la violence des gangs qui a resurgi en début d'année et poussé le Premier ministre Ariel Henry à démissionner.

INDE

Quatre soldats tués lors d'une fusillade au Cachemire

Au moins quatre soldats de l'armée indienne, dont un officier, ont été tués lors d'un échange de coups de feu avec des hommes armés dans le Cachemire qui est sous administration indienne, ont rapporté mardi les médias locaux.

La fusillade a éclaté lundi soir dans les forêts de Desa du district de Doda, à environ 205 km au sud-est de Srinagar, la capitale d'été du Cachemire sous contrôle indien. Selon l'armée indienne, des contingents conjoints de la police et de l'armée ont lancé une opération de recherche dans la zone forestière, à la suite de laquelle une fusillade a éclaté entre les deux parties.

"Les premiers rapports indiquent que nos hommes courageux ont été blessés. Des troupes supplémentaires ont été déployées dans la zone", indique un communiqué de l'armée publié tard dans la nuit de lundi. "Les opérations se poursuivent".

Toutefois, quatre parmi les cinq soldats blessés avaient succombé à leurs blessures, ont indiqué les médias locaux, citant des sources de l'armée. Il s'agit de la deuxième attaque majeure dans la région au cours des huit derniers jours.

APS

PAKISTAN

Huit soldats tués dans un attentat suicide

Huit soldats pakistanais ont été tués par l'explosion d'un véhicule qui a été propulsé par un kamikaze dans une enceinte militaire d'une région instable du nord-ouest du pays, a annoncé mardi l'armée. L'attaque a eu lieu dans la ville de Bannu (nord-ouest), dans la province montagneuse de Khyber Pakhtunkhwa, frontalière de l'Afghanistan, et qui est depuis longtemps un foyer de groupes terroristes. Elle survient quelques semaines après que le Premier ministre Shehbaz Sharif a annoncé le lancement d'une nouvelle campagne visant à éradiquer ces

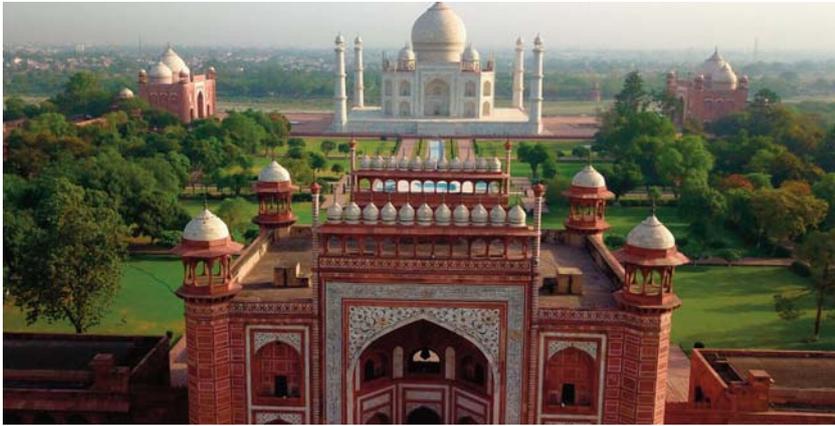
groupes. L'attaque a visé une enceinte abritant des installations militaires, et où se trouvaient des soldats et leurs familles. Dans un premier temps, dix hommes armés avaient tenté d'y pénétrer, selon l'armée pakistanaise qui a dit avoir déjoué l'assaut. Mais lors de cette attaque qui a duré 26 heures, les hommes armés ont ensuite précipité un "véhicule chargé d'explosifs contre le mur d'enceinte", ce qui a déclenché l'explosion et endommagé un bâtiment annexe, tuant huit soldats et paramilitaires. Les dix assaillants ont été tués dans les af-

frontements ayant suivi l'attaque, selon l'armée, qui n'a pas précisé le nombre de blessés. Un haut responsable du gouvernement local a toutefois déclaré que 141 personnes avaient été blessées après que cinq assaillants, portant des gilets bourrés d'explosifs, s'étaient "infiltrés dans la zone résidentielle". En 2023, plus de 1.500 civils, membres des forces de sécurité et hommes armés ont été tués au Pakistan, des chiffres sans précédent depuis six ans, selon le Centre pour la recherche et les études sur la sécurité, basé à Islamabad.

UNESCO

La 46^e session Comité du patrimoine mondial du 21 au 31 juillet

Le Comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) tiendra sa 46^e session ordinaire du 21 au 31 juillet dans la capitale indienne, New Delhi, a indiqué l'organisation dans un communiqué.



Durant cette session, le Comité examinera notamment les candidatures de 28 sites pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial et l'état de conservation de 124 sites déjà inscrits, dont 57 figurent également sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

Des sites naturels, culturels et mixtes (culturels et naturels) dans différents pays notamment en Afrique du Sud, Ethiopie, Jordanie, Kenya, Arabie Saoudite, Malaisie,

Iran et Inde, sont parmi les sites candidats au classement.

Le comité examinera, entre autres, les nouvelles inscriptions du site archéologique et paléontologique de Melka Kunture et Balchit (Ethiopie), les sites de mémoire de Nelson Mandela (Afrique du Sud), le Parc national de Lençóis Maranhenses (Brésil) ou encore le paysage culturel de la zone archéologique d'Al-Faw.

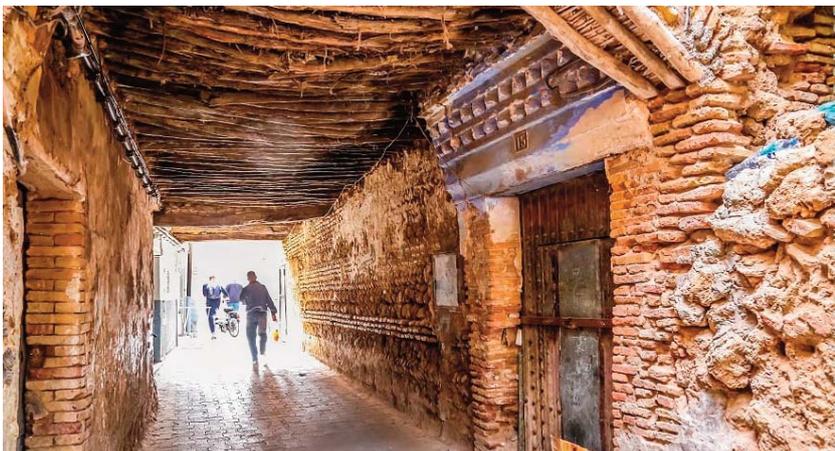
Composé des représentants de

21 Etats élus parmi les 195 Etats parties à la Convention sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco est chargé notamment d'examiner les nouvelles inscriptions et l'état de conservation des sites déjà inscrits sur la base des analyses des experts de l'Unesco.

Depuis septembre 2023, la Liste du patrimoine mondial compte 1.199 sites dans 168 pays.

TLEMCCEN

Plus de 46 millions de dinars consacrés à la restauration du quartier antique de "Bab Zir"



La direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Tlemcen a consacré une enveloppe budgétaire de 46 millions DA destinée à la restauration du quartier antique de "Bab Zir", sis au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris dimanche du responsable chargé de piloter cette opération par le ministère de tutelle M. Abdessamed Chiali.

M. Chiali a souligné, à l'APS, que ce projet, entamé au mois de janvier dernier et comportant

trois phases, vise la réhabilitation de ce quartier qui a été, en 1994, le théâtre d'une explosion ayant provoqué la destruction de toutes les habitations hormis une seule.

Le projet porte sur l'aménagement de l'habitation épargnée par le sinistre et la transformation du restant des bâtisses, au nombre de 7, en locaux commerciaux devant abriter des activités dédiées à l'artisanat, a indiqué la même source, signalant que le

taux d'avancement des travaux est estimé, actuellement, à 80%. Les opérations en cours portent également sur l'aménagement de la place publique de ce quartier, a-t-on ajouté.

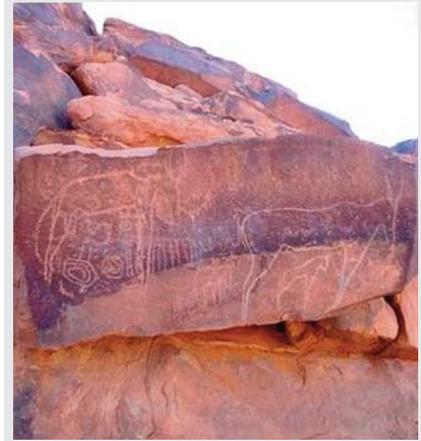
Les matériaux de construction adoptés par les initiateurs du projet sont conformes à ceux utilisés dans la réalisation des anciennes bâtisses, à l'instar de la pierre porteuse, du gypse, de la peinture et du moule d'argile, afin de préserver l'aspect et le

caractère originels de ce quartier, a expliqué M. Chiali, annonçant que le projet devra être réceptionné au mois de septembre prochain.

L'objectif escompté à travers cette opération est de faire de "Bab Zir", dont la construction date de l'époque de la dynastie Zianide, une destination privilégiée des artistes et des artisans de la région pour la vulgarisation de leurs produits, ainsi que les touristes, selon le même responsable.

BECHAR

La station de gravures rupestres d'"El Hajra" de Taghit classée au patrimoine culturel matériel national (Direction)



La station de gravures rupestres située à proximité de la localité de Zaouia Tahtania, plus connue sous la dénomination d'"El Hajra", située au sud de la commune de Taghit (sud de Béchar), vient d'être classée au registre du patrimoine culturel matériel national, a-t-on appris lundi, auprès de la direction locale de la culture et des arts.

"Le dossier technique, historique et administratif pour le classement au registre du patrimoine culturel matériel national de cette station de gravures rupestres a été approuvé par la commission nationale des biens culturels lors de sa session extraordinaire tenue le 9 et 10 de juillet", a précisé à l'APS le coordinateur du patrimoine culturel, Abdelhamid Nougali, mettant en avant la haute valeur historique et culturelle de ce site tant pour l'Algérie que l'humanité entière.

Le même responsable a expliqué que "cette station historique, qui s'étend sur 181.247 m2 dont 200 m2 de périmètre de protection, située à 18 km au sud du chef lieu de la même commune, est un des plus anciens sites de gravures rupestres dans le sud-ouest du pays, et est constituée de gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sont finement piquetés, de représentations humaines, outre plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des camélidés et des girafes".

"Le classement au registre du patrimoine culturel matériel national de cette station, permettra la sauvegarde et la protection d'un immense patrimoine culturel du pays", a souligné, de son côté, le directeur du secteur, Lahcen Tourki.

Et d'ajouter : "ce classement permettra la concrétisation du schéma de protection de ce site dont les dossiers administratifs et études techniques ont été finalisés par la direction du secteur et approuvés par les autorités locales et l'Assemblée populaire de wilaya (APW), ainsi que la société civile de Taghit en juin 2016".

"Auparavant plusieurs opérations visant la préservation de ce site ont été réalisées dont l'ouverture d'une piste de 20 km, un réseau d'éclairage public à énergie solaire en plus du lancement des travaux de réalisation d'une clôture sur plusieurs kilomètres et la mise en place d'un service de gardiennage des lieux", a-t-il signalé.

Un centre d'information sur les gravures rupestres ainsi qu'un musée dédié aussi aux gravures rupestres sont aussi prévus au titre du même schéma de protection de ce site. La wilaya de Bechar, dispose de plusieurs autres sites similaires éparpillés entre le sud et le nord de wilaya et ce sur une surface globale de 500 hectares, a-t-on fait savoir.

APS

FORMATION PROFESSIONNELLE

Numériser les activités pédagogiques pour assurer une formation de qualité

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a mis en avant, lundi à Alger, la détermination du secteur à numériser les activités pédagogiques pour assurer une formation de qualité et établir de nouvelles règles de gestion.



Présidant l'ouverture d'une rencontre nationale avec les représentants des cellules de numérisation au niveau local, M. Merabi a précisé que l'accent sera mis, à court terme, sur la numérisation des activités pédagogiques, à travers l'adoption de nouveaux mécanismes numériques, dont les plateformes d'enseignement électronique.

Selon le ministre, des programmes de formation seront également organisés pour permettre aux enseignants de bien utiliser les supports technologiques, en plus de la bibliothèque numérique renfermant diverses ressources de forma-

tion. M. Merabi a en outre fait savoir que le secteur comptait réaliser l'archivage numérique en vue de faciliter l'accès aux documents en ligne, appelant les représentants des cellules de numérisation au niveau local et les cadres du secteur à joindre leurs efforts pour "établir de nouvelles règles de gestion numérique de la formation".

Le ministre a, par ailleurs, rappelé les axes de la stratégie adoptée par le secteur en vue de parvenir à la généralisation de la numérisation dans toutes les activités pédagogiques et administratives, ainsi qu'en matière de collecte des données.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La Chine relance l'OMC contre les subventions américaines

La Chine a indiqué lundi avoir lancé à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) une nouvelle procédure contre les subventions accordées par le plan vert du président Joe Biden au secteur américain des véhicules électriques, l'accusant de concurrence déloyale.

La deuxième économie mondiale avait ouvert le différend auprès de l'OMC en mars, mais devant l'échec de négociations avec Washington, elle a demandé à l'organisation la "création d'un groupe d'experts" sur le sujet, a annoncé

dans un communiqué le ministre chinois du Commerce.

Les Etats-Unis ont annoncé en 2022 un programme d'aides massives ("Inflation Reduction Act", IRA) pour soutenir les entreprises du secteur de la transition énergétique et les voitures électriques fabriquées sur le sol américain.

Sous l'impulsion de Joe Biden, Washington tentait alors de réagir aux subventions de Pékin à son industrie et de lancer sa propre stratégie verte.

Cette loi américaine "établit comme condition préalable à

l'obtention de subventions que les produits viennent de régions spécifiques, telles que les Etats-Unis" et "exclut les produits venus de Chine", a déploré le ministre chinois du Commerce. "Peu importe comment on essaie d'emballer et d'embellir cette loi, cela ne peut changer la nature discriminatoire, protectionniste et contraire aux règles de l'OMC des subventions prévues par ce texte", a-t-il souligné.

"Nous exhortons une fois de plus les Etats-Unis à respecter les règles de l'OMC et à cesser

d'abuser de politiques industrielles pour saper la coopération internationale en matière de changement climatique", a souligné lundi le ministre chinois du Commerce.

Ce différend à l'OMC survient alors que Pékin et Washington s'affrontent déjà sur une série de questions commerciales, notamment les droits de douane, les technologies de pointe ou encore le réseau social TikTok.

Déterminés à freiner la progression chinoise dans le secteur, les Etats-Unis avaient déjà annoncé en mai le quadruple-

ment des droits de douane sur les véhicules électriques chinois importés, la concurrence économique avec la Chine étant au cœur de la campagne présidentielle américaine.

De son côté, l'Union européenne (UE) a imposé début juillet à titre conservatoire jusqu'à 38% de droits de douane supplémentaires sur les importations de voitures électriques chinoises, dont les prix sont jugés par Bruxelles artificiellement bas du fait de subventions d'Etat.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABIT L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 36/2024
NIF: 41102400009910

Projet: Réalisation d'un collège base 04/200 rations en remplacement du collège Echahid Zerouk Abdelkader commune de Djebabra (tranche ferme et tranche conditionnelle)
Tranche Ferme: Démolition, Bloc pédagogique, Administration et VRD.
Tranche Conditionnelle: Bloc Logements.

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements publics De la wilaya de Blida cité des frères ZEDRI Ben Boulaid, Blida, Ayant un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale Ou Secondaire catégorie Quatre (04) ou Plus, Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics et la Moyenne des chiffres d'affaire de trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) des candidats doivent être égale ou supérieur à 70 millions de dinars.

Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité catégorie Quatre (04) ou Plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) doit être visés par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS en cours de validité.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique.

L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplie cachet et signée par la personne habilitée.
 - Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
 - Une mémoire technique dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- L'offre financière contient :**
- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
 - Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.
 - Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention: Dossier de candidature, « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° Projet :

La durée de préparation des offres est fixée à 21ème jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à Midi 12h00.

Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour de la date limite de dépôt des offres à 14h00.

La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Boumerdes
Daira de BOUDOUAOU
Commune d'El Kharrouba NIF: 41 000 20 000 35 09 70 1031

Avis d'Appel d'Offres Nationale Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales N° 05 /2024

En application de l'article 39 de la loi N°23-12 du 18 moharrem 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 44 de Décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des le présent de l'Assemblée populaire communale de la commune d'El Kharrouba publics et des délégations de service public Kharrouba lance un avis d'appel d'offres nationales Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales pour la réalisation du projet :

REALISATION DE 6 CLASSES EN EXTENSION A L'ECOLE TCHOULAK MOHAMED ELKHARROUBA
Toute l'entreprise qualifiée travaux bâtiments (activité principale ou secondaire) catégorie trois (03) et plus, ayant une attestation bonne exécution délivré par établissement public relatif à la réalisation d'un Projet similaire (groupe scolaire, réalisation 03 classes et plus , bâtiment à usage d'habitation ou bâtiment à usage administratif ou pédagogique, et ayant un moyen de chiffre d'affaire des trois années 2021/2022/2023 supérieur ou égal à 30 000 000,00 da, intéressés par le présent avis sont appelés à retirer les cahiers des charges auprès du bureau de secrétariat de P/APC d'El Kharrouba contre un paiement de deux mille dinars (2 000,00 DA) au compte du trésorier intercommunal du BOUDOUAOU dans un délai de (15) jours à partir de la première parution de l'avis. L'offre doit contenir(03) Trois enveloppes :

01-Le Dossier de Candidature:

- 01- Déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée et paraphée
- 02- Déclaration de probité dûment remplie, datée, signée et paraphée
- 03- Statut pour la société
- 04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 05- Certificat de qualification professionnelle en cours de validité.
- 06- Les bilans financiers de l'entreprise pour les trois années 2021/2022/2023 certifiées et visés par les services des impôts.
- 07- Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution valorisées visés par le maître d'ouvrage public accompagné d'un PV de réception définitif.

08- Une copie du jugement en cas du casier judiciaire qui ne porte pas la mention « néant »

09- Une copie de registre commerce électronique.

02-L'offre technique: doit comprendre les pièces suivantes:

- 01- Déclaration à souscrire (dûment remplie, datée, signée et paraphée par le soumissionnaire).
- 02- Instructions aux soumissionnaires dûment signées et paraphées
- 03- Le cahier des charges dûment paraphé page par page et signé, la dernière page doit porter la mention manuscrite « lu et accepté »
- 04- Moyens humains l'encadrement prévu pour le présent projet cite dans le mémoire technique doit être justifié par des pièces justificatives :
 - diplôme et attestation d'affiliation à la CNAS moins de 03 mois à la date de l'ouverture.
- Les ouvriers à mettre à la disposition du projet cités dans le mémoire technique doivent être justifiés et confirmés par :
 - (diplôme + attestation d'affiliation moins de trois mois) pour les ouvriers qualifiés.
 - Les mises à jour CNAS en cours de validité pour les ouvriers Ordinaires.
- 05- Liste des moyens matériels accompagnée d'un état de renseignement complet -cartes d'immatriculation pour le matériel roulant + contrat d'assurance en cours de validité -facture d'achat, un PV de l'huissier de justice ou expert agréé établies de l'année en cours pour le matériel non roulant - contrat de location notarié en cours de validité pour le matériel en location pour le projet.
- 06- Planning prévisionnel des travaux daté et signé par le soumissionnaire.
- 07- mémoire technique justificatif

03-L'offre financière: doit comprendre les pièces suivantes:

- 01- La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et paraphée par le soumissionnaire.
 - 02- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, paraphé et signé par le soumissionnaire
 - 03- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé et signé par le soumissionnaire
- Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres, ainsi que la mention « Le Dossier de Candidature » « Plis Technique » « Plis Financier », selon le cas, les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, adressée à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El Kharrouba, comportant la mention:

« A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° : 05 /2024

« L'objet du appel d'OFFRES»

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel
- Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 11h:00.
- L'ouverture des plis se déroule en séance ouverte le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de l'APS à 11h : 05 les soumissionnaires sont invités à assister.
- Si c; jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres une durée de(90) jours à compter de la date du dépôt des offres.

TENNIS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U16 (PAR ÉQUIPES)

Les équipes nationales à pied d'œuvre en Egypte (FAT)

Les équipes algériennes des U16 "garçons et filles" sont à pied d'œuvre depuis, dimanche soir au Caire en Egypte, en prévision du Championnat d'Afrique de la catégorie (par équipes) qui débutera mardi, a appris l'APS, auprès de la Fédération algérienne de tennis (FAT).

L'équipe nationale des garçons est composée de Mohamed Kamyil Chebboub, Fares Belamiri et Mohamed Fadhel Manecur, alors que celle des filles verra la présence de Maria Badache, Rios Ould Bouamama Alix Sophia et Kawter Abidat.

Les athlètes algériens seront fixés sur leurs adversaires lundi soir, à l'issue du tirage au sort, qui sera précédé par la réunion technique des capitaines des équipes. Selon la même source, ce rendez-vous est qualitatif à la Coupe Davis Juniors (Garçons) et la Billie Jean King Cup Juniors (Filles).

L'équipe algérienne des filles est Championne d'Afrique en titre, rappelle-t-on. En terre égyptienne, l'encadrement technique est assuré par les entraîneurs Ahmed Ouadane et Aida Baira.

TENNIS - TOURNOI M15 DE MONASTIR L'Algérien Nazim Makhlof débutera contre un Russe (Organisateurs)

Le tennisman algérien Nazim Makhlof (27 ans) sera opposé au jeune Russe Daniil Sarkisian (18 ans), au premier tour du tableau final du tournoi professionnel "M15", qui se déroule du 15 au 21 juillet à Monastir (Tunisie), suivant les résultats du tirage au sort, dévoilés lundi par les organisateurs.

Pour sa part, Toufik Sahtali, le deuxième algérien engagé dans ce tournoi a vu son aventure s'arrêter au 2e tour du tableau des qualifications, après sa défaite contre l'Australien Chen Dong, sur le score de 7-5, 6-1.

Doté d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition se joue sur des courts en surface rapide et elle a drainé la participation de joueurs venus des quatre continents, dont certains sont relativement bien classés sur le plan mondial.

TOUR DE FRANCE Départ de la 16^e étape entre Gruissan et Nîmes, réservée aux sprinteurs

Le peloton du Tour de France s'est élancé mardi pour la 16^e étape du Tour de France entre Gruissan et Nîmes, une dernière occasion de s'illustrer pour les sprinteurs avant de partir à l'assaut des Alpes. Après une journée de repos, les coureurs sont partis de Gruissan, près de Narbonne, par un temps très chaud (30 degrés), ensoleillé, et un vent léger.

Cette étape toute "plate" (1.200 m de dénivelé) de 188 kilomètres traversera les départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard dans un décor de garrigue.

Maxim Van Gils (Lotto) et Chris Harper (Jayco-AlUla), covidés, n'ont pas pris le départ. Biniam Girmay, le détenteur du maillot vert, et son dauphin, le Belge Jasper Philipsen, deuxième du classement par points à 86 longueurs de l'Erythréen, pourraient encore en découdre en cas d'arrivée, probable, au sprint. Le classement général, toujours dominé par le Slovène Tadej Pogacar, ne devrait pas bouger, à moins que le vent ne forcisse et favorise de possibles bordures en fin d'étape. L'heure prévue d'arrivée à Nîmes est estimée à 17h41, calculé sur une moyenne de 45km/h.

APS

SPORT SCOLAIRE Participation de près de 10.000 élèves aux championnats scolaires dans 12 disciplines sportives (responsable)

Environ 10.000 élèves, garçons et filles, des trois paliers participent aux championnats nationaux scolaires dans 12 disciplines sportives, lancés le 1er juillet et qui touchent à leur fin, a-t-on appris auprès du président de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), Abdelhafid Izem.

Le président a qualifié cette participation de "record", précisant, en marge des championnats de Judo et de Taekwondo à Oran (13-15 juillet), que ces compétitions "s'inscrivent dans le cadre du programme établi par la Fédération algérienne du sport scolaire qui a adopté une nouvelle stratégie dans le but d'assurer la relance de ce sport, en exécution des recommandations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Outre les épreuves de judo et de taekwondo, la wilaya d'Oran accueille, à partir de ce mardi, les compétitions du championnat national scolaire de karaté-do et de la lutte, qui s'étalent sur trois jours. Il s'agit des avant-derniers championnats au menu de la Fédération algérienne du sport scolaire au titre de la saison 2023-2024.

Le chef de cette instance en a profité pour mettre en valeur les conditions dans lesquelles se déroulent les championnats abrités par la capitale de l'Ouest, "grâce à l'apport des autorités locales en coordination avec les directions de l'éducation et de la jeunesse et des sports, pour



assurer un franc succès aux quatre championnats organisés à Oran", s'est-il félicité.

Il a, au passage, exprimé son admiration pour les installations sportives modernes dont dispose la wilaya qui, selon lui, "permettent à cette wilaya d'accueillir les plus importantes compétitions sportives nationales et internationales".

Avant les championnats des quatre disciplines sportives programmés à Oran, les wilayas de Laghouat, Jijel, Tlemcen, Tipaza, Mascara et M'Sila ont été, depuis le 1er juillet, le

théâtre des championnats scolaires de six autres disciplines, à savoir le basket-ball (3x3), les jeux des espoirs, le volley-ball, le basket-ball (5x5), l'athlétisme et le para-athlétisme. Ce festival du sport scolaire sera clôturé par le championnat de football à Mostaganem du 17 au 22 juillet.

Ces compétitions permettent de découvrir les meilleurs élèves sportifs afin de constituer des sélections nationales scolaires dans diverses disciplines, en prévision des Jeux scolaires mondiaux qui seront organisés par le Bahreïn en octobre prochain, a en-

core dit Izem. Parallèlement à l'organisation de ces championnats scolaires, Oran a accueilli, il y a quelques jours, la mini-Olympiade universitaire des sports de combat dans sa deuxième édition, en plus d'un colloque sur les sports universitaires, dans le cadre de la nouvelle dynamique que connaît ce sport.

Ce secteur a été, par le passé, aux côtés du sport scolaire, "un vivier de champions, d'où l'intérêt particulier qu'accordent les pouvoirs publics aux deux secteurs pour leur retour au devant de la scène", souligne-t-on de même source.

ANTIDOPAGE L'AMA prolonge la suspension du seul laboratoire accrédité d'Afrique

Le seul laboratoire sud-africain Bloemfontein de dépistage, basé à Montréal (Canada), a vu sa suspension prolongée de six mois de plus soit jusqu'en mars 2025, a annoncé lundi l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Seul laboratoire de dépistage accrédité d'Afrique avait été suspendu en mars dernier "en raison de multiples non-conformités" aux normes internationales.

Sur la base de la recommandation d'un groupe d'experts, l'AMA a

confirmé dans un communiqué la prolongation de la suspension jusqu'au 1er mars de l'année prochaine, "ou jusqu'à ce que les exigences soient satisfaites".

L'Agence a précisé que cette "prolongation a été accordée suite à la demande du Laboratoire", qui souhaite avoir "suffisamment de temps pour traiter les questions liées à la suspension".

L'AMA a notamment cité des enjeux de "non-conformités en lien avec les documents techniques et

au maintien de la restriction d'analyse".

La suspension interdit au laboratoire de "mener toute activité antidopage, y compris les analyses d'échantillons d'urine et de sang", et celui-ci "devra traiter toutes les non-conformités" identifiées.

L'organisme international, basé à Montréal, est chargé d'accréditer les laboratoires antidopage du monde entier, garantissant ainsi qu'ils maintiennent les normes de qualité les plus élevées.

MOTO GP Le Grand Prix du Kazakhstan annulé et remplacé par une manche en Italie

Le Grand Prix du Kazakhstan de Moto GP, initialement prévu en juin mais déplacé à septembre pour remplacer le Grand Prix d'Inde, est finalement annulé pour des raisons logistiques et remplacé par une manche en Italie, ont

annoncé lundi les organisateurs du Moto GP.

"Des problèmes opérationnels et logistiques découlant de récentes inondations dans la région ont rendu l'événement impossible à organiser en 2024", ont indiqué dans un com-

muniqué la Fédération internationale de motocyclisme (FIM) et Dorna, la société promotrice du MotoGP.

L'épreuve kazakhe sera remplacée par le Grand Prix d'Emilie-Romagne du 20 au 22 septembre sur le circuit de

Misano Marco Simoncelli en Italie.

Les pilotes s'affronteront une première fois sur ce circuit quelques semaines plus tôt à l'occasion du GP de San Marin du 6 au 8 septembre.

APS

BASKETBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2024 (MESSIEURS) Finale inédite entre le WO Boufarik et l'USM Alger

La finale de la 53e édition de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors messieurs, prévue aujourd'hui, mercredi (17h00) à la Coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf à Alger, opposera le WO Boufarik, double détenteur du trophée et neuf fois vainqueur de l'épreuve, à l'USM Alger en quête de son premier sacre en Dame-Coupe.



Le WO Boufarik, de retour au sommet du basket algérien après deux décennies de disette, affiche la ferme intention de s'adjuger le doublé Coupe-Championnat de la saison 2024, après avoir décroché son 10e sacre de champion contre le TRA Draria (2-0, aller : 83-59, retour : 60-41). Auréolés de leur premier titre de champion depuis 2002, les coéquipiers de l'infatigable meneur des Orange et Vert, Abdelhalim Kaouane (43 ans), abordent cette finale dans la peau de favoris, notamment, après avoir battu l'USM Alger à trois re-

prises cette saison en Super-Division : (aller : 78-63), (retour : 83-65) et (play-off : 85-78). De son côté, l'USM Alger également de retour au premier plan après une longue traversée du désert qui a duré 54 ans, en décrochant le titre de champion en 2023, nourri l'ambition de soulever le trophée pour la première fois de son histoire. La dernière finale des Rouge et Noir remonte à la saison 1989 contre le MC Alger (66-77). Le WO Boufarik et l'USM Alger se sont hissés en finale de l'édition 2024 de Dame-Coupe en s'imposant respectivement

devant le TRA Draria (67-59) et le NA Hussein-Dey (59-41). Cette 53e finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball entre le WOB, vainqueur du trophée en 2022 et 2023, et l'USMA, champion d'Algérie 2023, est digne d'une finale de la Supercoupe de la saison écoulée.

Programme de la finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball 2024 (seniors messieurs) :
Mercredi 17 juillet :
A la Coupole : WO Boufarik - USM Alger (17h00).

Les résultats des dix dernières finales

Résultats des dix dernières finales de la Coupe d'Algérie de basket-ball (messieurs), avant celle de l'édition 2024 entre le WO Boufarik (double tenant) et l'USM Alger, prévue mercredi (17h00) à la Coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf à Alger.

| | | |
|-------|--|--------|
| 2023: | WO Boufarik - CSC Gué de Constantine | 74-63 |
| 2022: | WO Boufarik - TRA Draria | 74-60 |
| 2021: | non jouée en raison de la pandémie de COVID-19 | |
| 2020: | non jouée en raison de la pandémie de COVID-19 | |
| 2019: | GS Pétroliers - USM Blida | 90-59 |
| 2018: | GS Pétroliers - US Sétif | 75-56 |
| 2017: | GS Pétroliers - US Sétif | 62-52 |
| 2016: | GS Pétroliers - US Sétif | 67-63 |
| 2015: | GS Pétroliers - CRB Dar El-Beïda | 76-66 |
| 2014: | GS Pétroliers - CS Constantine | 70-59. |

Le parcours des finalistes

Parcours du WO Boufarik et l'USM Alger, finalistes de l'édition 2024 de la Coupe d'Algérie de basket-ball (messieurs), prévue mercredi (17h00) à la Coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf à Alger.

| | |
|------------------------------------|--------|
| Selzièmes de finale : | |
| WO Boufarik (tenant) | exempt |
| USM Alger - ACB Tighenif | 80-48 |
| Huitièmes de finale : | |
| WO Boufarik - USM Blida | 82-55 |
| USM Alger - CR Beni Saf | 85-68 |
| Quarts de finale : | |
| WO Boufarik - NB Staouéli | 81-68 |
| USM Alger - CSC Gué de Constantine | 73-58 |
| Demi-finales : | |
| WO Boufarik - TRA Draria | 67-59 |
| USM Alger - NA Hussein-Dey | 59-41. |

Le palmarès avant la finale WO Boufarik - USM Alger

Palmarès de la Coupe d'Algérie de basket-ball (messieurs), avant la finale de l'édition 2024 entre le WO Boufarik (double tenant) et l'USM Alger, prévue mercredi (17h00) à la Coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf à Alger :

| | | |
|----------------------|----------------------|---------------------|
| 1969: ASM Oran | 1988: IRB/ECTA Alger | 2007: DRB Staouéli |
| 1970: Darak Watani | 1989: MC Alger | 2008: MC Alger |
| 1971: ASPPT Oran | 1990: MC Oran | 2009: GS Pétroliers |
| 1972: Darak Watani | 1991: NA Hussein-Dey | 2010: TBB Blida |
| 1973: Darak Watani | 1992: WA Boufarik | 2011: GS Pétroliers |
| 1974: DNC Alger | 1993: MC Alger | 2012: GS Pétroliers |
| 1975: ASCFA | 1994: WA Boufarik | 2013: GS Pétroliers |
| 1976: Darak Watani | 1995: SR Annaba | 2014: GS Pétroliers |
| 1977: NA Hussein-Dey | 1996: WA Boufarik | 2015: GS Pétroliers |
| 1978: non jouée | 1997: SR Annaba | 2016: GS Pétroliers |
| 1979: Darak Watani | 1998: WA Boufarik | 2017: GS Pétroliers |
| 1980: Darak Watani | 1999: DRB Staouéli | 2018: GS Pétroliers |
| 1981: Darak Watani | 2000: DRB Staouéli | 2019: GS Pétroliers |
| 1982: NA Hussein-Dey | 2001: WA Boufarik | 2020: non jouée |
| 1983: MC Alger | 2002: WA Boufarik | 2021: non jouée |
| 1984: NA Hussein-Dey | 2003: MC Alger | 2022: WO Boufarik |
| 1985: MC Alger | 2004: MC Alger | 2023: WO Boufarik. |
| 1986: MC Alger | 2005: MC Alger | |
| 1987: WA Boufarik | 2006: MC Alger | |

JO-2024 Conférence de presse sur la participation algérienne aujourd'hui au siège du COA



La participation algérienne aux Jeux Olympiques de Paris-2024 (du 26 juillet au 11 août) sera au menu d'une conférence de presse qu'animera le Chef de la délégation, Kheireddine Barbari, mercredi (10h00) au siège du Comité Olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger).

Tous les aspects liés à la participation des athlètes algériens, entre autres l'hébergement, le programme des entraînements et les dates d'entrées en lice des athlètes algériens, y seront abordés.

Une délégation du COA, présidée par le chef de mission, Kheireddine Barbari, se rendra le jeudi 18 juillet à Paris, afin de préparer l'arrivée des athlètes algériens au village olympique, alors que le premier contingent de la délégation, composé des athlètes de la voile (1) et du tir sportif (3), ralliera la capitale française le samedi 20 juillet et sera suivi par les luteurs (8), dont le départ est programmé le jeudi 1er août.

Se trouvant en stage à l'étranger, les autres athlètes algériens qualifiés aux JO 2024, rejoindront directement le village olympique à Paris. L'Algérie participera aux JO 2024 avec 46 athlètes dans 15 disciplines sportives.

BOXE - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2024 La sélection algérienne juniors en stage bloqué à Fouka (Fédération)

La sélection nationale juniors de boxe sera en stage bloqué jusqu'au 20 juillet, au Centre de préparation des élites nationales de Fouka (Alger-Ouest), dans le cadre de sa préparation en prévision des Championnats d'Afrique 2024 de la catégorie, prévus au mois de septembre prochain en Guinée, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAB).

"La sélection nationale se compose de douze pugilistes, sous la direction des entraîneur Mourad Feratssa et Brahim Bourenane" a-t-on détaillé de même source.

Le stage de la sélection nationale est jumelé avec celui de son homologue qatarie, qui se prépare également à Fouka, avec un effectif de cinq pugilistes, dans la perspective des Mondiaux 2024 de la catégorie, prévus au mois de novembre prochain au Monténégro.

Une compétition que prépare également la sélection algérienne à travers ce stage à Fouka, car ce sont les athlètes qualifiés en Guinée qui représenteront les couleurs nationales aux Mondiaux.

APS

AS ROME

Accord trouvé avec l'Ittihad Djeddah pour le transfert d'Aouar

Le club de l'AS Rome (Serie A italienne de football) et Ittihad Djeddah, ont trouvé un accord pour le transfert en championnat saoudien, du milieu offensif international algérien Houssam Aouar, a indiqué le site spécialisé Foot Mercato lundi.

"Selon nos informations, le club de l'Ittihad a trouvé un accord ce lundi avec l'AS Rome avoisinant les 15 millions d'euros et des bonus pour Houssam Aouar. Dans le deal, la formation saoudienne veut également inclure la jeune pépite romaine, Jan Oliveras Codina (20 ans)", précise la même source.

Après six saisons de bons et loyaux services à l'Olympique Lyonnais (Ligue 1/ France), inscrivant 41 buts en 233 matchs, Aouar (26 ans) s'est engagé avec le club romain en 2023 pour cinq saisons.

La première saison du joueur algérien dans la capitale italienne a été tout juste moyenne, avec un bilan de 4 buts marqués en 16 apparitions, toutes compétitions confondues.

Après finalisé avec l'entraîneur français Laurent Blanc, le club saoudien va pouvoir s'activer sur le mercato estival afin de renforcer son effectif et ainsi entourer les joueurs cadres de l'équipe tels que Karim Benzema, N'Golo Kanté, Fabinho, Luiz Felipe ou encore Jota.

En juin dernier, la presse française a fait état de l'intérêt de l'OGC Nice (Ligue 1/ France) pour les services d'Aouar.

Aouar avait été convoqué pour la première fois en sélection nationale en 2023, à l'occasion des deux matchs disputés par les "Verts" face à l'Ouganda à Douala (Cameroun) 2-1, et en amical face à la Tunisie au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (1-1).

LIGUE 1

Le remue-ménage se poursuit au MC Oran

Le MC Oran, qui s'est difficilement maintenu en Ligue 1 de football à l'issue de l'exercice passé, cherche à insuffler au sein de son effectif un sang neuf à l'occasion du mercato estival qui a débuté le 7 juillet.

Deux semaines après l'ouverture du marché des transferts, la direction du club phare de la capitale de l'Ouest a recruté pas moins de huit nouveaux éléments.

Pas plus tard que dimanche, la liste des arrivées a été rallongée par le désormais ex-attaquant de l'ASO Chlef, Yacine Aliane qui s'est officiellement engagé avec les Rouge et Blanc, devenant le deuxième élément de la formation chélifienne à avoir opté pour les "Hamraoua", après le milieu de terrain offensif, Jouba Akib.

Outre ce dernier, les responsables du MCO avaient conclu six autres transferts avec le gardien de but Chemseddine Rahmani, arrivé en provenance de la JS Kabylie, le défenseur Kylan Gueussou (ex-OC Nîmes-France), le portier Léonard Aggoune (ex-FC Rouen-France), le défenseur Karim Maamar Chaouch (ex-Djurgardens IF-Suède), et les deux ivoiriens Mohamed Sylla, l'ex-attaquant du Racing Abidjan et Sery Gnoleba, ex-milieu de terrain de l'ASEC Mimosas.

Selon la direction de la formation d'El-Bahia, passée sous l'égide de la compagnie "Hyproc" depuis septembre dernier, l'opération de recrutement "est loin d'être terminée", vu que le club, dont le dernier titre gagné remonte à l'année 1996 (coupe d'Algérie), "ambitionne de jouer les premiers rôles la saison prochaine".

Cela se passe au moment où un seul départ a été enregistré jusque-là, après la résiliation du contrat du portier Della Krachai, alors que plusieurs joueurs, dont certains sont toujours liés au club, devraient être libérés, précise-t-on de même source.

Sur un autre registre, les "Hamraoua" vont revenir au nouveau stade "Miloud Hadeff" pour accueillir leurs adversaires lors de l'exercice à venir, un stade où ils comptent quelques matchs en début de l'exercice passé avant qu'ils fassent leur come-back au stade "Ahmed Zabana" où ils étaient domiciliés pendant la quasi-totalité du championnat.

En prévision justement de la saison prochaine, la pelouse naturelle du stade "Miloud Hadeff" subira, dans les prochains jours, une nouvelle opération d'encensement, indique-t-on encore.

LIGUE 1 MOBILIS - SAISON 2024/2025

La JS Kabylie reprend du service (club)

La Jeunesse Sportive de Kabylie a repris le chemin des entraînements lundi, afin de préparer la nouvelle saison de Ligue 1 Mobilis, 2024-2025, dont le coup d'envoi sera donné le 13 septembre prochain, avec déjà un duel de titans la concernant, puisqu'elle sera appelée à défier le champion en titre, le Mouloudia d'Alger, dès la première journée.

"Ce premier stage se déroulera du 15 au 20 juillet, et il enregistrera une arrivée progressive des joueurs. Après la prise de contact, ils passeront la visite médicale d'usage avant de subir différents tests d'évaluation physique", a indiqué la direction des Canaris dans un communiqué, diffusé lundi sur son site officiel.

"La reprise officielle des entraînements se fera à partir du 20 juillet, suivant un programme pré-défini et qui sera dévoilé prochainement", a poursuivi la même source.

L'opération recrutement bat déjà son plein du côté des Canaris, puisque quatre nouveaux joueurs ont déjà été engagés, à savoir le milieu de terrain international malien Sadio Kanouté, le gardien de but Gaya Merbah, le défenseur Mohamed Amine Madani, et le milieu offensif Aymen Abdelaziz Lahemri.



Même du côté du staff technique, l'entraîneur en chef Abdelhak Benchikha a décidé d'élargir le cercle de ses collaborateurs, en engageant pas moins de quatre nouveaux techniciens.

Il s'agit des entraîneurs adjoints Farid Zemiti et Mohamed Lacet, ainsi que l'entraîneur des gardiens Farid Belmellat

et le préparateur physique Kamel Boudjenane.

Lors du précédent exercice, la JSK s'était contentée de la 6e place au classement final de la Ligue 1 Mobilis, ex-aequo avec le Paradou AC, avec 42 points.

Considérée comme le club le plus titré d'Algérie, la JSK n'a plus remporté le championnat depuis

2008, alors qu'en Coupe d'Algérie, son dernier trophée remonte à l'édition 2011, lorsqu'elle s'était imposée devant l'USM El Harrach (1-0).

Cependant, l'actionnaire majoritaire du club, ATM Mobilis, a décidé de mettre le paquet pour redorer le blason du club et jouer les premiers dès cet exercice 2024-2025.

CHAMPIONNAT BELGE

Belaïd (ex-USMA) officialise son engagement avec Saint-Trond VV en Belgique (club)

Le défenseur international algérien Zinédine Belaïd, a officialisé son engagement avec le club de Saint-Trond VV (Div.1 belge), a annoncé le club dans un communiqué publié sur son site officiel, sans dévoiler la durée du contrat.

Le défenseur central de 25 ans, qui a refusé des offres d'Al-Ahly SC (Egypte) et d'un club saoudien, a préféré embrasser une carrière professionnelle en Europe en optant pour le club de Saint-Trond VV, 9e au classement du précédent exercice 2023-2024.

"J'ai hâte de porter le maillot du STVV. Cette saison, j'avais clairement l'ambition d'aller en Europe, pour me développer davantage. Saint-Trond est un club qui a produit de nombreux grands joueurs ces dernières années. C'est la bonne étape dans ma carrière. J'ai hâte de vivre une bonne saison avec

mes nouveaux coéquipiers et de rendre nos supporters fiers. En Algérie, j'ai déjà l'habitude de jouer devant un public enthousiaste, donc je vais vite m'adapter dans ce domaine-là", a réagi Belaïd cité par la même source.

"Zinédine est sur notre radar depuis longtemps. A l'USMA et en équipe nationale, il a montré à plusieurs reprises qu'il était un défenseur solide et fiable. Nous sommes fiers de son arrivée", a indiqué de son côté le directeur sportif du club André Pinto.

Ayant rejoint l'USMA en 2020, en provenance du NA Hussein-Dey, Belaïd a contribué à la Coupe de la Confédération africaine, remportée par les "Rouge et Noir" la saison dernière pour la première fois de son histoire, aux dépens des Tanzaniens des Young Africans (aller : 1-2, retour : 0-1). En septembre 2023,

Belaïd avait remporté avec l'USMA la Supercoupe d'Afrique des clubs, après la victoire face aux Egyptiens d'Al-Ahly (1-0), au stade d'Al-Taïf (Arabie saoudite).

Il a été convoqué par le sélectionneur de l'équipe nationale Vladimir Petkovic, pour les deux derniers matchs disputés par les "Verts" à domicile face à la Guinée (1-2), et en déplacement devant l'Ouganda (2-1), comptant respectivement pour la 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe du monde 2026. (APS)

L'enfant de Thénia (Boumerdes) devient le deuxième joueur évoluant en championnat national à rejoindre le championnat belge cet été, après le milieu de terrain offensif Yacine Titraoui, signataire d'un contrat de 3 saisons (+1 en option) avec le Sporting Charleroi, en provenance du Paradou AC.

LIGUE 1 MOBILIS

Le technicien tunisien Radhi Jaïdi officialise son engagement avec le PAC (club)

Le technicien tunisien Radhi Jaïdi, a officialisé lundi son engagement avec le Paradou AC, en signant son contrat en présence du président du club Hassan Zetchi, a annoncé le pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football dans un communiqué, sans dévoiler la durée du contrat.

Le nouveau coach des "Académiciens", qui a succédé au Français Coentrin Martins, entamera son travail dans les prochains jours, avec un programme de préparation des entraînements.

La dernière expérience de l'ancien international des "Aigles de Carthage" était sur le banc du club du Cercle Bruges (Div.1 belge) en tant qu'entraîneur-adjoint pendant deux saisons 2022-2024.

Jaïdi (48 ans) était défenseur central international tunisien entre 1996 et 2009 (105 sélections/ 7 buts). Après la fin de sa

carrière de joueur, il s'est reconverti en entraîneur.

Il a dirigé d'abord l'équipe des U23 de Southampton (Angleterre) entre 2015 et 2019, avant de faire un cours passage aux Etats-Unis d'Amérique, où il a dirigé le club de Hartford en 2020.

En Tunisie, Radhi Jaïdi a entraîné l'Espérance de Tunis (2021-2022), avec laquelle il a remporté la Supercoupe de Tunisie en 2021.

En matière de recrute-

ment, le PAC a assuré jusque-là l'arrivée de deux éléments : le milieu de terrain Nassim Yettou (ex-ES Sétif) et le gardien de but Abdelkader Morceli (ex-MC El-Bayadh).

Pour rappel, le PAC a bouclé la saison 2023-2024 à la sixième place en compagnie de la JS Kabylie, avec 42 points chacun, loin derrière le MC Alger (65 pts), sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire.

APS

MAN CITY
PRIX FIXÉ POUR
EDERSON

D'accord avec Al-Nassr, le gardien de Manchester City Ederson (30 ans, 33 matchs en Premier League pour la saison 2023-2024) devra se montrer patient. Le club saoudien offre pour le moment 30 millions d'euros (bonus compris) pour son transfert. Une proposition largement insuffisante, prévient le journaliste Fabrizio Romano. Pour libérer l'international brésilien, les Citizens exigent un montant supérieur à 50 millions d'euros. Difficile d'envisager un terrain d'entente à l'heure actuelle.

ANGLETERRE
TUCHEL
SE PLACE

Si la Fédération anglaise de football compte offrir un nouveau contrat à son sélectionneur Gareth Southgate, dont le bail actuel va expirer en décembre, et ce depuis avant la finale de l'Euro 2024 perdue contre l'Espagne (1-2) dimanche, un autre entraîneur s'est déjà placé pour éventuellement reprendre les Three Lions : Thomas Tuchel ! Doté d'une belle connaissance du football anglais pour avoir dirigé Chelsea entre 2021 et 2022, l'Allemand, qui a récemment aussi été associé à Manchester United, se dirait prêt à relever le challenge et tenter d'offrir un premier trophée à la sélection anglaise depuis la Coupe du monde 1966, selon The Sun. Une très jolie piste pour la FA qui souhaite néanmoins, et comme mentionné plus haut, avant tout conserver un Southgate pourtant apparu très touché moralement après la désillusion de dimanche.

KANE, LA STAT'
QUI FAIT MAL

Passé à côté de sa finale de l'Euro 2024 perdue contre l'Espagne (1-2) dimanche et remplacé dès l'heure de jeu, le capitaine de l'équipe d'Angleterre, Harry Kane (30 ans, 98 sélections et 66 buts), a confirmé sa difficulté à briller dans les grands rendez-vous du championnat d'Europe des nations. En effet, comme en 2021 face à l'Italie (1-1, 2-3 tab), l'attaquant du Bayern Munich s'est montré bien trop discret. Preuve en est, en plus de 180 minutes sur les deux finales, celui qui n'a toujours pas remporté le moindre trophée dans sa carrière professionnelle, n'a touché qu'une fois le ballon dans la surface adverse. Bien trop peu pour un joueur de son calibre, encore plus quand on connaît son impact sur le jeu anglais. A titre de comparaison, même Jack Grealish, qui n'avait joué qu'une vingtaine de minutes lors de la finale de l'Euro 2020 et n'était même pas de la partie en 2024, a touché plus de fois le cuir dans la surface adverse...



DORTMUND
GUIRASSY VA
BIEN SIGNER

Une petite frayeur, mais pas de grande conséquence. Après l'échec de sa première visite médicale, l'attaquant du VfB Stuttgart Serhou Guirassy (28 ans, 28 matchs et 28 buts en Bundesliga pour la saison 2023-2024) a rassuré le Borussia Dortmund lors d'un second examen. Selon Sky Sport Germany, les médecins du club ont constaté que la blessure au genou de l'international guinéen ne nécessite pas d'opération. Il ne sera absent que pendant quelques semaines. L'ancien Rennais va donc pouvoir signer son contrat avec le BVB pour finaliser un transfert à 17,5 millions d'euros.

BARCELONE
ARAUJO ABSENT
JUSQU'EN
DÉCEMBRE ?

Blessé aux ischio-jambiers avec l'Uruguay durant la Copa Amé-

rica, le défenseur du FC Barcelone Ronald Araujo (25 ans, 25 matchs et 1 but en Liga pour la saison 2023-2024) pourrait manquer la première partie de la prochaine saison ! Selon les médias espagnols Sport et Relevo, le Barcelonais a décidé de se faire opérer et ne devrait pas rejouer avec le mois de décembre. Un gros coup dur pour le Barça...

NAPLES
UN ACCORD
AVEC LUKAKU

Au moment où l'attaquant de Naples Victor Osimhen se trouve toujours sur le départ et intéresse de nouveau le Paris Saint-Germain, les Azzurri semblent avoir choisi son successeur : le Belge Romelu Lukaku (31 ans, 32 matchs et 13 buts en Serie A pour la saison 2023-2024). Selon les informations du journaliste Nicolo Schira, le club partenopei s'est effectivement mis d'accord avec le joueur de Chelsea pour un contrat jusqu'en 2027, avec une option pour une année supplémentaire et un salaire annuel de 6,5 millions d'euros (hors bonus). Une proposition intéressante pour l'ancien d'Anderlecht, qui aurait notamment l'opportunité à Naples de retrouver Antonio Conte, l'entraîneur qui lui avait permis de briller à l'Inter Milan entre 2019 et 2021. Les Napolitains doivent maintenant convaincre financièrement Chelsea. La formation italienne est disposée à offrir à 25 M€ aux Blues pour un joueur considéré comme un indésirable, et ce malgré un prêt globalement réussi à la Roma lors du dernier exercice. Un montant suffisant ?

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction
et publication
Dif Abdehamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit trois ambassadeurs au terme de leurs missions en Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, trois ambassadeurs qui lui ont rendu une visite d'adieu au terme de leurs missions en Algérie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, trois ambassadeurs qui lui ont rendu une visite d'adieu au terme de leurs missions en Algérie. Il s'agit, respectivement, de :

- Son excellence l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Mme Elisabeth Wolbers.

- Son excellence l'ambassadeur de la République démocratique fédérale d'Éthiopie, M. Nebiat Getachew.

- Son excellence l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, Mme Janna Van Der Velde. Les audiences se sont déroulées en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem", lit-on dans le communiqué.



ALGERIE - ALLEMAGNE

Des perspectives prometteuses pour la coopération algéro-allemande (ambassadrice)

L'ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne, Mme Elisabeth Wolbers, a mis en avant, lundi, les perspectives prometteuses des relations bilatérales et de la coopération économique entre l'Algérie et l'Allemagne, notamment dans le domaine du développement durable et de la transition énergétique. Le niveau des relations entre les deux pays est "excellent", a indiqué l'ambassadrice alle-

mande dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, relevant que ces relations "se sont développées au cours des dernières années à la faveur de plusieurs projets communs".

L'ambassadrice a affirmé avoir évoqué avec le président de la République les deux "axes prioritaires" de cette coopéra-

tion, citant le développement économique durable et la transition énergétique, notamment en ce qui concerne les projets liés à l'hydrogène, en particulier l'hydrogène vert.

A cet égard, elle a fait part de l'existence de "perspectives prometteuses" pour cette coopération, aussi bien pour l'Algérie et l'Allemagne que pour leurs partenaires, car, a-t-elle mentionné, ces projets "suscitent l'intérêt d'un grand nom-

bre de pays". En outre, Mme Wolbers a rappelé que les deux pays ont signé un accord de coopération culturelle et scientifique qui permettra, après son entrée en vigueur, d'intensifier la coopération bilatérale et à l'Institut culturel allemand d'Alger "Goeth" d'œuvrer davantage au développement des échanges culturels entre les deux parties, en plus de la promotion de la langue allemande en Algérie.

ALGERIE - PAYS-BAS

L'Algérie "un partenaire digne de confiance" pour les Pays-Bas (ambassadrice)

L'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Mme Janna Van Der Velde, a qualifié, lundi, l'Algérie de "partenaire digne de confiance" pour son pays, mettant en évidence l'engagement fort des deux pays et leur volonté de relever les défis communs.

Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, Mme Van Der Velde a indiqué que l'entretien a été l'occasion d'évoquer les "relations fortes" et les domaines de coopération commune entre l'Algérie et les Pays-Bas.

Après avoir salué le président de la République pour son "accueil chaleureux" et son "intérêt clair" pour le renforcement de la coopération entre les deux pays, l'ambassadrice a indiqué avoir évoqué le dévelop-

pement durable qui occupe une "place centrale" pour l'Algérie et les Pays-Bas, citant l'agroalimentaire où des "partenariats solides" existent entre les entreprises des deux pays. "Nous travaillons aussi avec le gouvernement algérien sur le projet de coopération agricole, ce qui nous a permis d'apporter l'expertise vers des systèmes de production durable", a-t-elle ajouté.

Mme Van Der Velde a relevé, en outre, que "compte tenu du statut actuel de l'Algérie en tant que fournisseur digne de confiance et de l'expérience commune en tant que pays producteurs de gaz, nous considérons l'Algérie comme un partenaire à fort potentiel pour le développement de l'hydrogène vert".

Elle a exprimé son espoir de voir le partenariat entre l'Algérie et les Pays-Bas se renforcer afin d'atténuer les répercussions

du changement climatique. Elle a également évoqué la coopération entre les universités algériennes et néerlandaises et l'échange d'expériences entre elles, ainsi que dans le domaine de l'entrepreneuriat.

"En Algérie, les jeunes d'aujourd'hui ont le courage de réaliser leur rêve et créer leurs propres entreprises", a-t-elle dit, affirmant la disponibilité de son pays à accompagner ces jeunes, à travers notamment le programme "Orange Corners".

L'ambassadrice a indiqué, par ailleurs, que l'Algérie et les Pays-Bas "partagent un engagement fort en faveur du renforcement de notre cadre multilatéral pour faire face à des défis communs".

Enfin, elle s'est réjouie de son séjour en Algérie où elle a eu l'occasion, a-t-elle ajouté, de "découvrir la beauté de ce pays et l'accueil chaleureux des Algériens".

ALGERIE - ETHIOPIE

L'ambassadeur éthiopien met en avant la solidité des relations entre l'Algérie et son pays

L'ambassadeur d'Éthiopie à Alger, M. Nebiat Getachew, a mis en avant, lundi, la solidité des relations entre l'Algérie et son pays et la volonté des deux pays d'étendre leur coopération économique à divers domaines.

Au sortir de l'audience que

lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, M. Getachew a précisé que l'Algérie et l'Éthiopie "entretiennent des relations diplomatiques et politiques très solides", ajoutant que les deux

pays avaient réussi à établir "une coopération économique très forte". L'ambassadeur éthiopien s'est dit convaincu que les deux pays "sauront tirer parti, à l'avenir, des grandes potentialités économiques dont ils disposent", soulignant que la coopéra-

tion entre l'Algérie et l'Éthiopie "ne se limite pas aux domaines bilatéraux, mais s'étend également aux questions internationales". L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

PARLEMENT

Le Conseil de la nation participe au Forum parlementaire à l'occasion du FPHN sur le développement durable

Le Conseil de la nation participera, mardi au siège de l'ONU à New York, aux travaux du Forum parlementaire à l'occasion du forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable (FPHN), a indiqué lundi un communiqué de la chambre haute du Parlement. "Chargé par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, le vice-président du Conseil, Salem Ben Mbarek prendra part au Forum parlementaire à l'occasion du forum politique de haut

niveau des Nations Unies sur le développement durable, prévu mardi au siège de l'ONU à New York", a précisé le communiqué. "Les participants au Forum parlementaire insisteront cette année sur deux objectifs de développement durable (ODD) en cours de révision dans le cadre du FPHN : l'objectif 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'objectif 16 (promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement du-

table, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous", a ajouté le même source.

Le Forum "mettra la lumière sur les démarches concrètes à entreprendre par les Parlements pour atteindre ces objectifs et permettra aux participants d'échanger les meilleures pratiques législatives concernant le développement durable", selon le communiqué.

CONDOLÉANCES

Le président de la République présente ses condoléances suite au décès de la Moudjahida professeur Malika Ladjali

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté lundi ses condoléances suite au décès de la Moudjahida professeur Malika Ladjali, indique un communiqué de la présidence de la République.

"Suite au décès de l'éminente Moudjahida, professeur Malika Ladjali, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, présente ses sincères condoléances ainsi que sa profonde compassion à la famille de la défunte et à tous ceux qui l'ont connue, priant Dieu Tout-Puissant d'entourer la défunte de Sa sainte miséricorde, et de prêter à ses proches patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le communiqué.

ALGERIE - SAHARA OCCIDENTAL

Université d'été des cadres du Polisario : le rôle de la Révolution algérienne comme source d'inspiration pour le peuple sahraoui souligné

L'Université d'été des cadres du Front Polisario et de la République sahraoui s'est poursuivie, lundi à Boumerdes, par des communications ayant souligné le rôle de la Révolution algérienne comme source d'inspiration pour les peuples en quête de libération, dont le peuple sahraoui qui poursuit sa lutte pour son autodétermination et le recouvrement de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Dans une communication intitulée "La Révolution algérienne : leçons et enseignements", le membre du Comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, Dr Souilah Boudjema, a affirmé que "la Révolution algérienne est une source d'inspiration intarissable pour nos frères au Sahara occidental", soulignant que la voie empruntée par le peuple sahraoui mènera à la victoire, car il fait bloc derrière son représentant légitime, le Front Polisario, qui s'inspire de toutes les Révolutions contre la répression et le colonialisme à travers le monde. La cause sahraoui concerne tout le continent africain, car il s'agit de la dernière colonie en Afrique, a-t-il dit, appelant à "la soutenir par tous les moyens". Dans sa communication intitulée "Le soulèvement pour l'indépendance au Sahara occidental : réalité et défis", le militant sahraoui, Hassan Amilid, a affirmé que la lutte pacifique menée dans les territoires sahraouis occupés avait "réalisé d'importants acquis, dont la mise à nu des politiques répressives de l'occupant marocain".

L'intervenant a mis l'accent sur l'importance des rassemblements pacifiques des Sahraouis dans les territoires occupés pour réclamer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, la libération de tous les détenus politiques sahraouis, l'extension du mandat de la MINURSO à la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental et la fin du pillage systématique des richesses naturelles du peuple sahraoui. Les travaux de la 12^e édition de l'Université d'été des cadres du Polisario ont débuté, dimanche, à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Boumerdes, en présence du président du Conseil national sahraoui (Parlement), Hama Salama, en sa qualité de représentant du président sahraoui, Brahim Ghali, et avec la participation de quelque 400 cadres sahraouis. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence d'ambassadeurs accrédités en Algérie, de personnalités nationales, de chefs de partis, d'universitaires et de représentants d'associations de la société civile algérienne.